

ILS DOIVENT JUSTIFIER DE «20% DE REPRÉSENTATIVITÉ » AVANT LE 31 MARS

Syndicats autonomes, l'ultimatum du gouvernement P. 2

Après un arrêt de deux ans
**Fertial Annaba exporte
15 000 tonnes
d'ammoniac**

Page 6

CRÉSUS QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

Coupe de la CAF

**La JSK en tête
de sa poule**

Page 16

DE MAUVAISES PRATIQUES ONT LONGTEMPS TERNI SON IMAGE

L'APN attend des députés exemplaires



Les dispositions de la nouvelle loi électorale relatives à l'âge, au niveau d'instruction, ou encore à l'interdiction de «l'argent sale», imposeront de facto, une APN tout à fait différente des précédentes. Du moins dans sa composante. Elles ne garantissent cependant pas à elles seules le changement escompté... Lire page 3

Attaque meurtrière au Mali
**Plus de 30 soldats
tués** P. 11

Enseignement supérieur
**L'Algérie sollicite
l'expertise
canadienne
et britannique** P. 5

LAÏD REBIKA, SG DU MINISTÈRE
DES MOUDJAHIDINE, À PROPOS
DE LA DÉCLASSIFICATION DES ARCHIVES

«Eviter de tomber dans la désinformation»

La restitution des archives détenues en France recommande la plus grande prudence, semble indiquer le SG du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebika, lors de son intervention hier à la Chaîne II de la Radio nationale.

Page 4



ILS DOIVENT JUSTIFIER DE «20% DE REPRÉSENTATIVITÉ» AVANT LE 31 MARS

Syndicats autonomes, l'ultimatum du gouvernement

Après l'épisode de 2018 ayant vu 13 des plus importants syndicats autonomes déclarés « hors la loi », faute d'avoir souscrit à la présentation légale des « éléments de représentativité », le gouvernement Djerrad, par le biais du ministère du Travail, lance, de nouveau, un ultimatum aux syndicats de se conformer, avant le 31 mars, à la loi 90-14 relative aux modalités d'exercice du droit syndical.

Epée de Damoclès suspendue au-dessus des syndicats autonomes, le seuil légal de représentativité, au moins 20 % de l'effectif total des travailleurs salariés, est décrit aussi bien par les Organisations syndicales nationales qu'internationales qui y voient une remise en cause des libertés et du pluralisme syndicaux par le gouvernement algérien. Dans son communiqué rendu public hier, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a invité, en effet, « l'ensemble » des Organisations syndicales des travailleurs salariés et d'employeurs enregistrées à produire, « avant le 31 mars 2021, les éléments permettant d'apprécier leur représentativité ». Les Organisations syndicales, ajoute le communiqué, doivent « déposer les éléments permettant d'apprécier leur représentativité via la plateforme numérique du ministère, et ce avant le 31 mars 2021 ». Le ministère rappelle que cette disposition de mise en conformité est prévue par les articles 34 à 37 bis de la loi n 90-14 relative aux modalités d'exercice du droit syndical. La loi (article 35) stipule : « Sont considérées représentatives au sein d'un même organisme employeur, les Organisations syndicales de travailleurs regroupant au moins 20 % de l'effectif total des travailleurs sala-



riés couverts par les statuts desdites Organisations syndicales (...). « Les Organisations syndicales sont tenues, selon le même article, de communiquer au début de chaque année civile, à l'employeur ou à l'autorité administrative compétente, tous les éléments permettant à ces derniers d'apprécier leur représentativité au sein d'un même organisme employeur, notamment les effectifs de leurs adhérents et les cotisations de leurs membres ». Le ministère du Travail met en garde les Organisations syndicales défaillantes « Elles peuvent être considérées non représentatives (...) et ne peuvent donc exercer leurs prérogatives ». C'est-à-dire que les Organisations syndicales n'auront plus droit à la grève, ni participer aux négociations de conventions ou accords collectifs (...), conformément, justement, à la loi en vigueur. L'article 37 précise qu'en cas de non-production des éléments permettant d'apprécier leur représentativité dans le délai imparti, les Organisations syndicales en défaut « peuvent ne pas être considérées comme représentatives par les autorités mentionnées (...) ainsi que par l'employeur ou l'autorité administrative pour leurs Organisations syndicales concernées au sein de l'organisme employeur ».

M. Aziri

ATTENTAT TERRORISTE
DANS LA RÉGION
DE TILLABÉRY
AU NIGER

L'Algérie condamne avec force

L'Algérie a condamné avec « force », hier, l'attentat terroriste perpétré, lundi, dans la région de Tillabéry à l'ouest de la République du Niger, ayant causé des dizaines de morts et de blessés, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères. « L'Algérie condamne avec force l'attentat terroriste perpétré, le 15 mars dans la région de Tillabéry à l'ouest de la République du Niger, ayant causé des dizaines de morts et de blessés et assure le Niger frère, peuple et autorités, de son entière solidarité en ces moments difficiles », précise le ministère. Elle « réaffirme sa ferme détermination à lutter contre ce fléau sous toutes ses formes et manifestations et en appelle à l'ensemble de la communauté internationale à conjuguer davantage ses efforts, afin de combattre plus efficacement ce phénomène qui entrave la paix et le développement dans toute la région du Sahel », note, en outre, le communiqué. Selon un communiqué du gouvernement du Niger, 58 personnes ont été tuées, lundi, dans une attaque terroriste visant des civils à la frontière malienne du Niger.

L'ULTIMATUM ADRESSÉ PAR L'ALGÉRIE PREND FIN AUJOURD'HUI Les 40 familles marocaines de Ksar el Arja paient le laxisme de leurs autorités

L'ultimatum adressé par les autorités algériennes aux 40 familles agriculteurs marocains qui exploitent des parcelles de terrain à Ksar el Arja appartenant à l'Etat algérien tout près de la frontière avec le Maroc pour rendre les lieux expire aujourd'hui à minuit.

Si jusqu'ici les deux Etats n'ont pas encore réagi, hier, le gouverneur marocain de Figuig a réuni ces familles pour leur indiquer que cette rencontre- réunion visait à « atténuer les répercussions » et à « clarifier la situation » de ce différend frontalier et à « protéger les moyens de subsistance de centaines de familles marocaines » qui sont descendues dans la rue pour demander aux autorités marocaines une éventuelle indemnisation. Lors d'un sit-in, les paysans en campagne ont porté des banderoles, et des slogans ont été scandés pour exprimer leur mécontentement vis-à-vis de leurs responsables. Les autorités marocaines sont restées silencieuses pendant des jours jusqu'à ce que la province annonce dans un communiqué de presse qu'elle travaillait à une solution. Dans ce communiqué, les autorités locales reconnaissent l'existence du problème et confirment que les demandes des autorités algériennes sont « temporaires et cycliques ». Le gouverneur a rencontré les agriculteurs touchés et d'autres membres de la communauté. « Les autorités locales étudient le problème et travaillent sur une solution », selon le communiqué. Les autorités marocaines gardent toutes les « options ouvertes » pour aider les agriculteurs des terres agricoles et « alléger leurs conditions », conclut le communiqué qui recon-

naît ainsi le bien-fondé de la demande algérienne. En revanche, les autorités algériennes préfèrent agir dans la discrétion la plus totale.

LE TRAITÉ SIGNÉ PAR HASSAN II ET BOUMEDIENE EN 1972 RECONNAÎT LA PATERNITÉ DE L'ALGÉRIE

En effet, un traité sur la frontière existante entre l'Algérie et le Maroc clarifie le statut de la région d'El Arja. Le traité date de 1972, en vertu d'un accord territorial signé par Houari Boumediene et Hassan II en 1972 et a été publié en 1992 au Journal officiel du gouvernement marocain. Le président feu Chadli Bendjedid, a laissé les paysans marocains poursuivre leurs activités agricoles sur le territoire national situé près de la localité d'El Arja. Les agriculteurs d'El Arja qui manifestaient samedi dernier s'étonnent surtout de voir que leurs autorités pour le moment ne font pas un geste. La presse marocaine qui évoque comme d'habitude une provocation de la part de l'Algérie omet de signaler que ces terres sont algériennes. La décision des autorités algériennes est motivée par le trafic grandissant de la drogue qui passe par cet endroit devenu stratégique pour le Makhzen pour couler sa marchandise en Europe. Depuis, la situation est restée stable dans cette région, jusqu'au 20 février dernier lorsque les explosions ont été entendues dans cette région. Suite à quoi, les autorités civiles et militaires algériennes ont mené une enquête sur l'origine des déflagra-

tions. Cette enquête a révélé que les agriculteurs marocains des zones attenantes aux fermes d'El-Arja, mènent depuis le début de l'année en cours une activité massive visant à agrandir les fermes et clôturer les terres de leur côté, les autorités algériennes ont demandé aux autorités de la ville de Figuig de mettre un terme à cette situation d'autant qu'elles sont au courant que ces agriculteurs étaient effectivement sur les terres algériennes. Malgré les avertissements, les autorités marocaines n'ont pas réagi pour mettre un terme à la situation, d'où le déplacement des autorités algériennes sur place pour donner un délai jusqu'au 18 mars à ces agriculteurs marocains. D'ailleurs, ni ces derniers, ni les autorités de leur pays n'ont présenté aucun document attestant de la propriété de ces fermes. Il convient de noter que les autorités algériennes ont choisi de traiter le problème loin de la polémique médiatique, préférant solliciter directement les autorités de la ville de Figuig. Il est également à préciser que les agriculteurs en question ne se sont pas montrés résistants envers la demande des autorités algériennes de quitter ces terres. Ils avaient, en revanche, organisé une manifestation silencieuse le 12 mars courant dans la ville de Figuig, pour demander aux autorités marocaines de les indemniser, notant la campagne de désinformation menée par les médias marocains qui accusent les autorités algériennes de « violation du territoire marocain ».

Mahmoud Tadjer

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com
Fax : 021 65 77 85

REDACTEUR EN CHEF
SAID MEKLA

Rédaction/Administration
MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger

Tirage :
4000 exemplaires

Publicité :
ANEP 01, rue pasteur, Alger

Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43

Fax. : 021 73 95 59

DE MAUVAISES PRATIQUES ONT LONGTEMPS TERNI SON IMAGE

L'APN attend des députés exemplaires

Après tant de mandats pollués par des comportements indignes du mandat de député, le renouvellement des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), et la vague de nouveaux visages qu'il promet, ne garantissent pas à eux seuls le changement. Il faudra que chacun s'applique à corriger l'image de l'élu privilégié insouciant par un engagement sérieux au service des citoyens, au service de la Patrie...



LE BRAS LONG...

Ils seront donc 407 parlementaires à former la chambre basse pour proposer, débattre et adopter les lois à la majorité contre 462 lors de la mandature précédente. Mais, le poste de député malgré les nobles missions que l'élu du peuple assume, n'a pas bonne réputation. Trop longtemps qualifiée de «chambre d'enregistrement» où ceux qui participaient aux plénières levaient le bras pour voter sans réfléchir ni participer au débat. Par complaisance vis-à-vis du pouvoir exécutif. Or, théoriquement, l'Assemblée populaire nationale doit normalement exercer son pouvoir législatif sans interférence ni pres-

sion afin de pouvoir exprimer la volonté de la base citoyenne qu'elle représente. Pour cela, il faudra que les nouveaux députés de «l'Algérie Nouvelle» mettent un terme à l'absentéisme chronique qui montre un hémicycle déserté pendant que des travaux de grande importance s'y déroulent. Les nouveaux législateurs devront aussi mieux préparer leurs plénières pour rehausser le niveau des échanges qui, par populisme, démagogie et déficit de conviction et de documentation, ressemblent parfois à un brouhaha de café maure. Les commissions législatives permanentes et celles conjoncturelles chargées d'enquêtes et d'auditions doivent communiquer davantage et publier

leurs rapports à temps en se basant sur la réalité ou sur les aspirations populaires. Parce que les missions de l'APN sont trop sérieuses pour continuer à amputer la République de l'un des trois pouvoirs fondamentaux avec les pouvoirs judiciaire et exécutif.

EXEMPLARITÉ

Cependant, ce réveil des députés ne sera possible que si un nouvel équilibre des courants politiques, issu des élections, ôte enfin le monopole aux partis-appareils qui ont dénaturé la députation par leurs accointances avec le pouvoir de l'argent et les cercles de décision. L'autonomie des nouveaux tribuns de l'APN dépendra aussi de leur légitimité et de leur moralité, alors que l'assemblée déchu souffrait de l'intrusion d'élus propulsés par la «chakra» quand les places sur les listes électorales et les sièges dans l'hémicycle se monnaient sans vergogne. Contre plusieurs milliards de centimes. De mauvais députés qui ont fait de l'ombre à d'autres élus intègres mais mis en minorité. A l'heure des réseaux sociaux et de l'image capturée instantanément diffusée sur la planète du web, à l'heure de la mobilisation vigilante des citoyens pour le changement et contre les pratiques anciennes de la «Issaba», l'élu au mandat national devra se faire exemplaire pour défendre les intérêts de sa base, les intérêts de l'Algérie. Les citoyens se posent aussi la question du contact avec la base alors que les permanences au niveau local sont très rares et ne jouent pas réellement leur rôle d'interface. Il ne sera donc plus si facile d'être député dans la Nouvelle Algérie parce que le salaire famélique et les autres avantages de cet élu privilégié doivent être enfin mérités !

Nordine Mzala

Tout semble fin prêt pour que les élections législatives se déroulent dans un esprit de changement balisé par la nouvelle loi électorale et la réduction du nombre de sièges par « l'Ordonnance déterminant les circonscriptions électorales et le nombre de sièges à pourvoir pour les élections du Parlement ». Les nouvelles dispositions réglementaires contenues dans la loi électorale promettent une nouvelle génération d'élus plus jeunes, au niveau d'éducation appréciable et qui découvriront pour la plupart l'hémicycle. Le fichier électoral est en cours de révision et l'Anie, l'autorité indépendante chargée de contrôler la régularité du scrutin, renforce aussi ses rangs en changeant des responsables de wilaya.

LE NOMBRE DE DÉPUTÉS RÉDUIT À 407

Quelles incidences sur la future Assemblée

La prochaine Assemblée populaire nationale (APN), sera composée d'un nombre inférieur à celui de la précédente. 407 députés accéderont à la chambre basse du Parlement, contre 462 lors de la précédente législature, selon l'Ordonnance n° 21-02 du 16 mars 2021 déterminant les circonscriptions électorales et le nombre de sièges à pourvoir pour les élections du Parlement. Ainsi, le texte en question publié au dernier Journal officiel, met fin aux espoirs de certains acteurs politiques de voir le nombre de sièges revu à la hausse, à la faveur de la création de dix nouvelles wilayas. L'on assiste donc au contraire, car il y aura 55 députés de moins. Cette nouvelle donne ne sera pas sans conséquences sur la future Assemblée nationale qui devra coûter, automatiquement, moins cher au Trésor public. En ces temps de crise économique, une augmentation du nombre de sièges aurait été suicidai-

re et serait interprétée par les observateurs, comme une tendance du pouvoir en place à maintenir les vieilles pratiques. Au-delà de cet aspect, l'accession à l'hémicycle devrait être désormais serrée dans plusieurs wilayas où le nombre de sièges à pourvoir a été réduit à la baisse. Dans les circonscriptions qui bénéficiaient d'un nombre important de sièges comme Alger (34 au lieu de 40), Sétif (15 au lieu de 20) et Oran (17 au lieu de 19), la concurrence sera des plus rudes. L'ordonnance 21-02 dispose que « le nombre de sièges de chaque circonscription électorale est fixé sur la base de l'affectation d'un siège par tranche de cent vingt mille (120 000) habitants et l'affectation d'un siège supplémentaire pour chaque tranche restante de soixante mille (60 000) habitants ». Dans l'ancienne loi, la première tranche était de 80 000 habitants, tandis que la deuxième était de 40 000. A l'opposé des

wilayas du Nord, celles du sud du pays devront, à la faveur de ce nouveau découpage, bénéficier de plus de représentativité au sein de l'Assemblée nationale. Outre les wilayas existantes, les dix nouvelles (Timmoune, Bordj Badji Mokhtar, Ouled Djellal, Beni Abbès, In Salah, In Guezam, Touggourt, Djanet, El Meghjar et El Meniaâ), porteront 30 députés de plus à l'hémicycle, à raison de trois élus chacune. Ce seront donc les partis de la mouvance dite «conservatrice» implantés au sud qui tireront profit. La situation est différente pour le courant démocrate, particulièrement les partis au fort enracinement en Kabylie; bien entendu dans le cas où ils décident de participer aux élections.

Ainsi, les wilayas de Tizi Ouzou, Béjaïa et Bouira, ont vu leur nombre de députés réduit de 7 en tout. 4 de moins pour Tizi Ouzou qui passe de 15 à 11 sièges, 3 pour Béjaïa qui dispose désormais de 9 sièges au

lieu de 12 et enfin 2 sièges de moins pour Bouira qui sera représentée par 7 députés au lieu de 9. Et il n'est pas un secret de Polichinelle que les partis qui d'habitude rafflent la mise en Kabylie, sont le FFS et le RCD. Ces derniers devront, à l'avenir, aller chercher des sièges dans d'autres wilayas pour compenser la perte automatique de leurs «quotas» dans leurs fiefs traditionnels. Enfin, l'augmentation du nombre des circonscriptions électorales à 59 en comptant celles de la communauté nationale à l'étranger, fera de la future Assemblée une mosaïque en termes de représentation politique, surtout avec l'encouragement par le pouvoir des candidatures indépendantes et jeunes. Les perdants sur ce plan ne peuvent être que les partis de l'ancienne «majorité parlementaire», le P-FLN et le RND notamment. Ceci dit, l'urne peut toujours réserver des surprises.

A.Moussi

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

El Islah appelle «la base populaire» à crédibiliser l'élection

Le président du Mouvement El Islah, Filali Ghouini, a formé, hier à Alger, le vœu de voir les élections législatives du 12 juin 2021 aboutir à une assemblée élue «soutenue par une base populaire solide», ce qui «consolidera le front interne pour faire face aux complots ourdis contre l'Algérie».

A l'ouverture des travaux de la réunion du conseil de coordination régional du Mouvement El Islah de la région Centre, M. Ghouini a évoqué les élections législatives du 12 juin prochain, déclarant : «En tant que parti, nous souhaitons une opération électorale à même d'aboutir à une assemblée populaire nationale de large représentation et de forte crédibilité, qui soit soutenue par une base populaire solide, ce qui consolidera le front interne pour faire face aux

complots ourdis contre l'Algérie». Il a exprimé la satisfaction de sa formation quant à «l'attachement du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune à honorer ses engagements», tant pour ce qui est des promesses faites au peuple en général que pour celles faites à la classe politique. Cela s'affirme par le renouvellement des assemblées élues, compte tenu des conditions de candidatures fixées dans le nouveau code électoral, qui sont à même de «garantir l'égalité des chances à tous», a-t-il dit. Appelant la classe politique nationale à tenir un discours fédérateur qui élève le niveau de la conscience collective loin de la Fitna, M. Ghouini a dénoncé, dans ce contexte, les approches politiques «dangereuses» auxquelles se prêtent certaines parties «en dehors du cadre de la Constitution». Il a également mis en

garde contre «leurs répercussions sur la stabilité de l'Etat et de la société». Dans ce cadre, M. Ghouini a déploré «les appels suspects lancés juste après la fixation de la date des élections législatives comme ce fut le cas à l'approche de chaque scrutin décisif», estimant que ces voix «ne représentent pas la souveraineté du peuple qui ne se réalisera qu'à travers les urnes». Ces tentatives visent à détourner l'opinion publique des chantiers en cours pour le changement, a-t-il souligné. Certaines formations politiques entretiennent des contacts intenses avec des parties étrangères, s'est-t-il exclamé, tout en exprimant son «rejet catégorique aux pratiques de certaines obédiences politiques qui tentent de tracer une ligne diplomatique à l'opposée des constantes de l'Algérie».

LAÏD REBIKA, SG DU MINISTÈRE DES MOUDJAHIDINE, À PROPOS DE LA DÉCLASSIFICATION DES ARCHIVES

« Éviter de tomber dans la désinformation »

La restitution des archives détenues en France recommande la plus grande prudence, semble indiquer le SG du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebika, lors de son intervention hier à la Chaîne II de la Radio nationale.

Laïd Rebika, qui a affirmé que la décision de lever le secret sur les archives de 50 et 70 ans est une question « purement technique », a ensuite révélé que le traitement de ces dossiers d'archives demande de la rigueur qui se fera à travers des critères bien précis par des équipes d'experts et « ne sauraient être fractionnés en période donnée ou à des événements précis » afin d'éviter de « tomber dans des erreurs ou la désinformation ». Le responsable a plaidé pour la restitution des archives d'autres pays tels que le Maroc, la Belgique, la Tunisie et le Liban. Concernant l'écriture sur la révolution, le SG du ministère a révélé que son département est aujourd'hui en possession de 35 000 déclarations équivalentes à 28 000 heures d'enregistrements acquis auprès de personnalités et de moudjahidine illustres qu'il « faut aujourd'hui traiter et analyser dans une journée d'étude consacrée exclusivement à cette question » pour son utilisation prochaine. L'une des plus intéressantes déclarations de moudjahid fut celle du chauffeur de Krim Belkacem, Omar Gueram, originaire d'Oum El Bouaghi qui a révélé que l'artisan des Accords d'Evian était malade lors des négociations avec la partie française en Suisse. Il venait de subir des mains de Tidjani Haddam dans un hôpital tunisien une opération chirurgicale de l'appendice. Le chauffeur a aussi révélé qu'il avait conduit le lendemain de son opération chirurgicale Krim Belkacem à l'aéroport pour rejoindre la capitale suisse où il devait conduire la délégation algérienne mais qu'il « saignait encore du ventre lorsqu'il est monté dans l'avion ». Ces témoignages d'anciens combattants portaient sur la torture pratiquée par la France coloniale en Algérie depuis le début de l'occupation jusqu'à la veille de l'indépendance, la politique de déplacement des populations autochtones et les camps de concentration sont des questions ayant suscité l'intérêt de nombreux chercheurs, historiens et cinéastes, qui ont décidé de consigner les témoignages de moudjahidine et d'anciens condamnés à mort afin d'expo-



ser, au grand jour, des violations flagrantes des droits de l'homme dont les séquelles persistent encore aujourd'hui.

IGHILAHRIZ BRISE UN TABOU

Le viol de femmes n'a jamais été abordé ni en Algérie ni en France. Une seule a eu le courage de le dire publiquement mais au prix de reniement de ses proches et des amis. Louissette Ighilahriz au journal le Monde en juin 2000. Elle venait de casser un tabou enfoui depuis plus de 60 ans. Pour en prendre la mesure, il faut remonter au 20 juin 2000. Louissette Ighilahriz, une ancienne moudjahida, livre les souvenirs qui la hantent depuis des décennies : « J'étais allongée nue, toujours nue (...) Dès que j'entendais le bruit de leurs bottes, je me mettais à trembler (...) Le plus dur c'est de tenir les premiers

jours, de s'habituer à la douleur. Après on se détache mentalement. C'est un peu comme si le corps se mettait à flotter ». Elle venait de dévoiler la nature des sévices dont elle a été l'objet, en septembre 1957, à l'âge de 20 ans, au siège de la 10e Division parachutiste (DP) à Alger. Si elle parle, c'est qu'elle a un espoir : retrouver un inconnu, un certain « commandant Richaud », qui l'a sauvée en la faisant évacuer à l'hôpital Maillot de Bab-El-Oued, puis transférer en prison. Elle voudrait lui exprimer sa gratitude. Elle n'a jamais retrouvé Richaud, médecin militaire de la 10e DP, décédé en 1998. Aujourd'hui, à 84 ans, elle vit toujours à Alger, mais son fils ne lui pardonne pas d'avoir parlé. Sa fille, elle, ne parvient pas à sortir d'une dépression interminable qui a démarré en 2000. Quant aux autres

moudjahidate, beaucoup lui tournent le dos. Elles lui reprochent d'avoir dévoilé un secret qu'elles cachent depuis soixante ans. Si Louissette reconnaît qu'elle n'avait pas mesuré les conséquences de son témoignage, elle ne regrette rien. « Il fallait que je partage un fardeau trop lourd pour moi. En mettant les mots sur mes maux, je pensais trouver un apaisement, dit celle qui est devenue psychologue après l'indépendance. Je suis juste un peu amère car je m'attendais à une libération de la parole, elle ne s'est pas produite ». Ce dont Louissette Ighilahriz souffre le plus, c'est du regard des autres. Elle sait que, d'un côté, elle est « celle qui a beaucoup fait pendant la guerre de libération et qu'on remercie ». De l'autre, elle reste « celle qui a été violée ».

Mahmoud Tadjer

AFFAIRE DES 30 TONNES DE BLÉ VOLATILISÉES

L'ex-DG de l'OAIC sous mandat de dépôt

La chambre d'accusation près le tribunal de Guelma a ordonné avant-hier la mise sous mandat de dépôt de l'ex-DG de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) Abderrahmane Benchehida. L'ex-DG de l'OAIC est poursuivi au même titre que d'autres responsables de l'Office pour une affaire de corruption remontant à l'année 2019 par la disparition de 30 tonnes de blé. A l'époque des faits, Benchehida occupait le poste de directeur régional de l'OAIC à Annaba. Il y a quelques jours, la brigade de recherche et d'investigation de la gendarmerie de Bab Djedid, a procédé au retrait des passeports à plusieurs responsables de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC). En effet, l'ancien DG de l'OAIC, le directeur de commerce extérieur de l'OAIC et le directeur de la régulation et de la distribution de l'OAIC ont été dépourvus de leurs passeports, suite au scandale provoqué par l'opération d'importation de blé avarié de Lituanie.

ALGÉRIE-POSTE

Nouveau calendrier de retrait des pensions

L'entreprise Algérie-Poste a annoncé hier un calendrier de versement des pensions de retraites et des ayants-droit pour assurer un meilleur service et éviter les bousculades devant les bureaux de poste et ce, en coordination avec le ministère du Travail. Algérie-Poste a arrêté de nouvelles dates de versement des pensions de retraites en se référant au dernier chiffre du numéro du compte courant sans prendre en considération le numéro de la clé. Le premier groupe concerne les wilayas de : Médéa, Blida, Tipasa, Aïn-Defla, Béjaïa, Bouira, Tizi Ouzou, Boumerdès, Illizi, Laghouat, Ouargla, Djelfa, Ghardaïa et Tamanrasset. Le deuxième

me groupe regroupe les wilayas de Tindouf, Oran, Mostaganem, Béchar et Alger. Le troisième groupe concerne les citoyens issus des wilayas de Sétif, Constantine, Jijel, Oum-El-Bouaghi, Biskra, Khenchela, Mila, El Oued, M'sila, Batna, Bordj Bou-Arréridj, Tlemcen, Sidi Bel-Abbès, Saïda, Aïn Témouchent, Naâma, El Bayadh. Le 4e renferme les wilayas de Annaba, Skikda, Guelma, Tébessa, El Tarf, Souk Ahras, Tiaret, Chlef, Mascara, Relizane et Tissemsilt. L'entreprise Algérie-Poste a fait savoir que ce nouveau calendrier mis en place vise à assurer un meilleur niveau de service au profit de l'ensemble des citoyens, notamment

les retraités et ayants-droit et ce en niveau de tous les bureaux de poste. Tayeb Bouktab, directeur à Algérie-Poste, a rassuré hier les citoyens quant à la disponibilité de liquidités pendant le mois du ramadhan 2021 au niveau des centres postaux à travers le pays. Il a confirmé que des préparatifs « sont en cours afin d'assurer la disponibilité de liquidités pendant le mois de ramadhan 2021 », indiquant que toutes les précautions sont prises en coordination avec la Banque d'Algérie. Bouktab estime que les files interminables d'attente dans les centres postaux « ont été éliminées de 95% » au niveau national.

TRIBUNAL CRIMINEL DE OUARGLA

15 ans de prison ferme contre un narcotrafiquant

Une peine de quinze ans de prison ferme, assortie d'une amende de 500 000 DA, a été prononcée hier par le tribunal criminel d'appel près la cour de Ouargla, à l'encontre de B.B (33 ans) pour détention de drogues, d'arme et de munitions de guerre sans autorisation des autorités habilitées. Dans la même affaire, le tribunal a acquitté les dénommés R.B (24 ans), A.K (27 ans) et S.B (31 ans). Selon l'arrêt de renvoi, l'affaire remonte au mois de décembre

2019, lorsque les services de la 7e Sureté urbaine de Ouargla, agissant sur informations faisant état de détention et de commercialisation de drogue par un individu (B.B), au quartier de Sokra (commune de Rouissat), ont procédé à la perquisition, munis d'un mandat de justice, du domicile du mis en cause. Ils ont mis la main sur 10,112 kg de résine de cannabis, quatre armes blanches, une arme de guerre de type Kalachnikov avec un chargeur contenant

neuf balles, et une somme de 1,3 million de dinars. Le mis en cause a reconnu, lors des investigations, que les objets saisis appartenaient à un individu (actuellement en fuite) qui devait revenir le lendemain les récupérer, et que les personnes arrêtées à son domicile étaient des invités. Le ministère public a requis, dans cette affaire, la réclusion à perpétuité contre l'ensemble des individus et la confiscation des objets saisis.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'Algérie sollicite l'expertise canadienne et britannique

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a reçu séparément, mardi dernier, l'ambassadeur du Canada en Algérie, Christopher Wilkie et l'ambassadeur du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord en Algérie, Sharon Wardle, avec lesquels il a passé en revue les voies et moyens de renforcer les relations bilatérales et la coopération en matière d'enseignement supérieur.

Lors de l'entretien avec le diplomate canadien sur «les voies et moyens de renforcer les relations bilatérales et la coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur», Benziane a présenté un exposé global sur son secteur ainsi que «les défis que rencontrent les diplômés universitaires en matière d'emploi». Les deux parties ont mis en avant la volonté de renforcer la coopération dans le domaine des TIC, la numérisation, la robotique, l'intelligence artificielle, l'entrepreneuriat, les plateformes technologiques et le développement du système de création des entreprises innovantes, ajoute le document. «Les deux parties ont convenu d'élaborer des programmes communs sur les changements climatiques, la sécurité énergétique et alimentaire, la santé du citoyen, les politiques publiques de gestion des ressources, des offres de formation en master management». Le ministre et l'ambassadeur canadien se sont mis d'accord sur «l'organisation de cycles de formation et de rencontres entre les gestionnaires, la circulation des chercheurs et étudiants, le développement des accords de partenariat et de



jumelage ainsi que l'élaboration de programmes de renforcement de la didactique de l'anglais, en sus de la promotion de la visibilité des recherches au niveau international», tout en œuvrant à «l'échange des expériences dans les domaines de la formation, de la

recherche et de la numérisation». Lors de son entretien avec l'ambassadeur du Royaume-Uni et d'Irlande du Nord en Algérie, Sharon Wardle, les deux parties ont passé en revue l'état des relations bilatérales et le niveau de coopération dans le domaine de l'enseignement

supérieur et de la recherche scientifique, a ajouté le document. Benziane a mis en avant les champs de coopération possibles, priorités du secteur et du gouvernement tels que la numérisation, l'employabilité, l'ouverture sur l'environnement international, la sécurité alimentaire, la sécurité énergétique et la santé du citoyen, outre «les axes des politiques publiques relatifs au développement et la coopération dans le domaine de la numérisation entre les universités algériennes et britanniques». Pour ce qui est de l'enseignement de l'anglais, le ministre a rappelé la rédaction de recherches scientifiques et la publication en anglais dans les revues thématiques internationales. Benziane a proposé également «l'organisation de journées d'information au profit des étudiants algériens sur les programmes de formation dans les universités britanniques», selon la même source. Pour sa part, la diplomate britannique a appelé à accélérer la tenue de la réunion de la commission mixte pour la signature de différents accords de coopération et de partenariat, a conclu le document.

M. T.

COMMENT CONTRECARRER LES FAKE NEWS ET LES INFOX

Une experte appelle à tirer les enseignements des événements de Ghardaïa



Appelant à tirer des enseignements «de certaines crises» qu'a vécues l'Algérie, Ryma Rouibi, enseignante-chercheuse à l'École nationale de journalisme et des sciences de l'information d'Alger (ENSJSI), met en garde contre «la manipulation et estime que des campagnes de diffusion de fausses informations visant à influencer les Algériens, notamment depuis le début du hirak ont été signalées. «Ces infox ou fake-news, source de véritables manipulations, circulent aujourd'hui très facilement grâce aux réseaux sociaux, a indiqué hier Ryma Rouibi, enseignante-chercheuse à l'École nationale de journalisme et des sciences de l'information d'Alger (ENSJSI) à la Chaîne III de la Radio. Mme A. Rouibi estime qu'«on aurait tout à gagner si on avait tiré les enseignements de certaines crises, que l'Algérie a traversées ces dernières années», citant l'exemple des événements de Ghardaïa en 2014

et comment un jeune, nommé Ahmed Saklab avait exploité les réseaux sociaux pour véhiculer le discours de la haine. «Aujourd'hui, je me pose la question, combien avons-nous d'Ahmed Saklab ?!!», s'interroge-t-elle. Pour éviter ce genre de manipulation, elle estime que les citoyens doivent développer un sens critique et des stratégies pour évaluer la véracité des contenus médiatiques. «Il faut qu'on se sente responsable de nos actes, lorsqu'on partage on est vecteur de la propagation de l'émergence des fake news», explique-t-elle et d'ajouter : «Le citoyen doit se poser les bonnes questions telles que : Qu'aurai-je gagné si je partage cette information et qu'elles sont ses impacts ?». En outre, signale-t-elle, parmi les raisons qui poussent les jeunes algériens à aller chercher les informations sur les réseaux sociaux, et être victime des fakes news, c'est le manque de communication. «Le no comment a ses limites», tranche-t-elle, estimant que «le citoyen s'alimente du vide. Lorsqu'il n'y a pas d'accès facile à l'information, les gens cherchent ailleurs», affirme-t-elle, indiquant que «les réseaux sociaux numériques ont complètement reconfiguré le paysage médiatique». L'idée de contrôler l'information n'est plus adéquate aujourd'hui, dit-elle, suggérant de faire un bon usage de la communication pour consolider notre politique et nos projets. «Nous n'avons pas le choix», estime-t-elle. Pour l'oratrice, si on n'ouvre pas le débat en créant un espace public où les Algériens pourront exprimer toutes leurs opinions librement, le citoyen va automatiquement chercher ailleurs. Et de conclure : «Il faut donc promouvoir le débat public pour contrecarrer la manipulation».

M. T.

INSTALLATION DU NOUVEAU DGSN

Farid Zineddine Bencheikh appelle à consentir plus d'efforts

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud a mis en avant, mardi dernier, l'attachement du président Tebboune au développement de l'institution de la Sûreté nationale à travers «une formation de haut niveau pour promouvoir les compétences des agents et cadres de la police au service du pays et du citoyen» à l'occasion de la cérémonie d'installation de Farid Zineddine Bencheikh au poste de DG de la Sûreté nationale (DGSN). Beldjoud a indiqué que le président Tebboune «attache un grand intérêt» au développement de l'institution de la Sûreté nationale et à «son adaptation à la conjoncture nationale et internationale», et encourage tout programme de formation visant la promotion de sa «performance au rang mondial». Le ministre a déclaré, par ailleurs, que l'installation de Bencheikh au poste de nouveau DG de la Sûreté nationale «intervient au moment où l'Algérie enregistre un décollage développemental». L'institution de la Sûreté prouve à chaque fois, son opérationnalité sur le terrain et son niveau élevé en matière de maintien de l'ordre public à la faveur du professionnalisme de sa formation et performance au plan national et international, ajoutant que l'expérience de lutte anti Covid-19 démontre la spécialisation de la police en matière de sensibilisation, de prévention et de lutte. Par la même occasion, le ministre a indiqué que l'installation de Bencheikh à la tête de la Direction générale de la Sûreté nationale en remplacement de Khelifa Ounissi intervient en «consécration de l'alternance aux postes de responsabilité». De son côté, Bencheikh a déclaré que son installation à la tête d'une institution séculaire par ses traditions et sacrifices de ses membres, comme l'institution de la Sûreté nationale est un honneur, appelant les éléments de ce corps à consentir «davantage d'efforts au service de la patrie et du citoyen». Pour rappel, le nouveau DGSN, né en 1964 à Bordj-Bou-Arréridj, avait adhéré aux rangs de la Sûreté nationale en 1993 avant d'assumer plusieurs postes de responsabilité au sein de ce corps sécuritaire, le plus récent étant inspecteur régional de la police région Centre à Blida.

IL SERA CHARGÉ DES AFFAIRES EN LIEN AVEC LA DÉFENSE ET LA SÉCURITÉ

Boumediene Benattou, nommé Conseiller auprès du Président

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a nommé M. Boumediene Benattou, Conseiller auprès du Président de la République chargé des Affaires en lien avec la défense et la sécurité, a indiqué hier, un communiqué de la Présidence de la République. «M. Abdelmadjid Tebboune, Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a nommé M. Boumediene Benattou, Conseiller auprès du Président de la République, chargé des Affaires en lien avec la défense et la sécurité», lit-on dans le communiqué.

APS

DÉDIÉ AUX WEB MARCHANDS

Un portail sera lancé dans 10 jours

Tant attendu par un bon nombre de commerçants et de clients, un portail permettant aux web marchands d'intégrer la plateforme de paiement électronique sera lancé «dans une dizaine de jours», a indiqué hier à Alger, le Directeur général du Groupe d'intérêt économique (GIE) monétique, Madjid Messaoudène. «Testé et finalisé», il ne reste ainsi plus que la mise en ligne de ce portail qui sera effectuée au plus tard «dans une dizaine de jours, une fois que certaines formalités administratives auront été accomplies», a précisé Messaoudène, lors d'une conférence sur «Les nouvelles opportunités de la transformation numérique dans l'économie et la finance», organisée dans le cadre du Salon des technologies de l'information et de la communication «ICT Maghreb».

Ce portail fera office de «guichet unique» qui permettra de réaliser toutes les étapes d'intégration d'une plateforme de paiement électronique, en ligne «de la demande à la certification», a-t-il expliqué, ajoutant que cette solution épargnera au web marchand de s'adresser directement à son banquier, à la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique (Satim) ou à Algérie-Poste. L'objectif de ce portail est, entre autres, de «mettre en relation les développeurs de modules de paiement certifiés avec les commerçants», a souligné le directeur de la GIE monétique, ajoutant que ce portail permettra, notamment, aux web marchands qui n'ont pas encore de domiciliation bancaire d'être démarchés par des banques pour y domicilier leurs comptes commerciaux. Dans une seconde phase, ce portail intégrera les prestataires de services tels que les plateformes logistiques, de transport et même les assureurs qui seront mis en relation avec les e-commerçants, a mentionné Messaoudène évoquant, aussi, l'aspect «évolutif» de ce portail qui «se référera à des statistiques et au reporting» pour «analyser le comportement des acteurs de tout l'écosystème et apporter les correctifs nécessaires». Messaoudène a annoncé, en outre, l'organisation d'un webinaire après le lancement de ce portail afin d'expliquer son fonctionnement et son accessibilité à tous les acteurs du e-commerce, y compris les commerçants, les banques, les autorités de certification. Se prononçant sur la transformation numérique opérée dans le domaine des banques et des assurances, le premier responsable à la GIE monétique a estimé que les Fintech et les start-ups doivent simplifier le processus afin de permettre aux banques et aux assu-



reurs d'élargir leur clientèle, saluant au passage l'instauration de la signature et la certification électronique qu'il a considéré comme un «grand progrès» qui vient conforter la sécurité de la transformation digitale.

LA FINTECH, UN MOYEN POUR ATTEINDRE «L'INCLUSION FINANCIÈRE»

Pour sa part, le Directeur général de la Société de gestion de la bourse des valeurs (SGBV), Yazid Benmouhoub, a estimé que la Fintech était l'un des moyens d'atteindre «l'inclusion financière» et attirer l'argent qui circule dans l'informel, la qualifiant de «clé de voûte» à même de transformer complètement le visage du secteur financier

algérien. Dans ce sens, il a indiqué que l'écosystème de la Fintech se met en place avec des solutions très innovantes développées par des start-ups qui sont en mesure d'aller proposer leur produits directement sur des marchés à l'international : en Afrique, en Europe ou carrément en Amérique. Benmouhoub a déclaré que la Bourse d'Alger travaille sur la création d'un marché dédié aux start-ups, appelant au changement du modèle de financement des projets, basé sur les crédits bancaires pour aller vers de nouveaux modes de levée de fonds pour répondre aux besoins de financement d'entreprises qui ont été impactées par la crise financière et sanitaire. Il a évoqué, aussi, la mise en place «très prochainement» d'un système d'information et de cotation élec-

tronique qui permettra à la Bourse d'Alger «de se conformer aux standards des autres Bourses internationales». Pour sa part, le

P-DG de la compagnie d'assurance Macirvie, Mohamed Hakim Soufi, a relevé que «les lois ne répondent plus aux exigences du moment» dans le domaine de la finance, préconisant de permettre aux start-ups d'accéder aux activités réglementées telles que les assurances et les banques «qui sont les plus importantes en termes de chiffre d'affaires», tout en les mettant «sous l'autorité de l'Etat». Il a appelé à prendre des décisions «courageuses» afin de pousser les clients à utiliser le paiement électronique, en proposant, à titre d'exemple, «de baisser le taux de la TVA» pour les transactions électroniques. **Hafid Mesbah**

APRÈS UN ARRÊT DE DEUX ANS

Fertial Annaba exporte 15 000 tonnes d'ammoniac

Depuis la reprise des activités de l'unité ammoniac de Fertial en février dernier, après un arrêt de deux ans, la Société des fertilisants d'Algérie de Annaba, a exporté une première cargaison de 15.000 tonnes d'ammoniac vers l'Europe a indiqué hier un communiqué de la Direction générale de l'entreprise. L'opération d'exportation de cette première cargaison s'est déroulée depuis le port d'Annaba vers l'Europe à la grande satisfaction des travailleurs et des cadres de cette société qui ont estimé que la reprise des activités et l'exportation constituent un défi et une réussite pour cette unité d'ammoniac parvenue à se repositionner sur le marché après l'explosion survenue dans cette unité, a précisé le même document. L'explosion de l'unité d'ammoniac de Fertial de Annaba

s'est produite le 11 mai 2019 engendrant un arrêt des activités pendant deux ans pour des travaux de maintenance, de réhabilitation et de normalisation du site conformément aux exigences de la sécurité industrielle pour sécuriser l'unité et la production, a-t-on rappelé. La capacité de production de l'unité d'ammoniac de la société Fertial atteint 1 000 tonnes/jour et sont destinées à couvrir les besoins du marché national ainsi que l'exportation et la production des fertilisants. La Société des fertilisants d'Algérie Fertial qui dispose de deux bases industrielles à Annaba et Arzew (Oran) emploie 900 travailleurs et assure 2 500 postes d'emploi indirects, a conclu la même source.

H. M.



HAUSSE DE LA DEMANDE DU BRUT

L'AIE prévoit 104 millions b/j en 2026

Dans son rapport Oil 2021, qui formule des projections sur cinq ans, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) a estimé hier que la demande mondiale de pétrole devrait atteindre 104 millions de barils par jour (mb/j) d'ici 2026, soit 4% de plus qu'en 2019. L'Asie représentera 90% de la hausse. En revanche, la demande dans les 37 pays développés de l'OCDE ne devrait pas revenir à ses niveaux d'avant 2020, selon l'AIE. Après le choc sanitaire, la demande mondiale de pétrole devrait mettre deux ans à retrouver ses niveaux d'avant-crise, puis continuer à croître d'ici au moins 2026 pour toucher un nouveau record à moins d'être entravée au nom de la protection du climat, estime AIE dans son rapport, qui a relevé, en revanche, «des mesures plus fortes et des changements comportementaux pour-

raient faire advenir bientôt un pic de la demande». La pétrochimie continuera à tirer l'appétit mondial pour l'or noir. La demande d'essence pourrait, elle, avoir déjà atteint son «pic», les gains d'efficacité et le passage aux véhicules électriques compensant la croissance des transports dans les pays en développement. La consommation de kérosène, secteur le plus affecté l'an dernier, devrait progressivement retrouver son niveau d'avant-Covid. «La crise du Covid-19 a provoqué un déclin historique de la demande mondiale de pétrole, mais pas forcément un déclin durable», résume le directeur de l'AIE, Fatih Birol. «Mener à bien une transition organisée visant à s'éloigner du pétrole est essentiel pour remplir les objectifs climatiques, mais impose des changements majeurs dans les politiques gouvernemen-

tales comme dans les comportements. Sans cela, la demande mondiale de pétrole est partie pour augmenter chaque année d'ici à 2026», a-il-ajouté. Selon lui, «pour que la demande atteigne son pic bientôt, il faut des mesures significatives et cela immédiatement, afin d'améliorer les normes en matière d'efficacité énergétique, soutenir les ventes de véhicules électriques et réduire le recours au pétrole dans le secteur électrique.» Ces actions, combinées au recours accru au télétravail, à plus de recyclage et moins de déplacements professionnels, pourraient réduire la demande de pétrole de 5,6 mb/j d'ici 2026, «ce qui signifie qu'elle ne reviendrait jamais à ses niveaux d'avant la pandémie», selon l'AIE.

R. E.

DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE À OUARGLA

Les jeunes appelés à y contribuer

Le chargé de mission à la Présidence de la République, Brahim Merad a appelé mardi à Hassi-Messaoud (Ouargla) les jeunes à contribuer au développement de l'agriculture et des industries de transformation.

« Les jeunes et les promus d'universités et d'établissements de la formation et de l'enseignement professionnels sont appelés aujourd'hui à accompagner les efforts de l'Etat pour le développement de l'agriculture, en adhérant aux programmes des nouveaux périmètres agricoles, de façon à développer l'agriculture dans la région », a affirmé M. Merad en marge d'une visite de travail de deux jours dans la wilaya d'Ouargla.

Il a également mis l'accent sur l'orientation des jeunes vers les industries de transformation et leur promotion. Saluant les efforts des autorités locales en matière de création de nouveaux périmètres agricoles, leur électrification et l'aménagement de pistes d'accès, M. Merad a estimé que cette approche est à même de permettre à la wilaya d'atteindre l'autosuffisance en produits agricoles et de se tourner vers l'exportation. Il a rappelé, à cette occasion, la décision de promouvoir les zones d'ombre et la prise en charge des besoins urgents de leurs populations, dans le cadre de la politique prônée par le Président de la République M. Abdelmadjid Tebboune visant à améliorer les conditions de vie des citoyens. Il a évoqué, à ce titre, les nombreux acquis réalisés en matière de raccordement aux réseaux d'électricité et à l'énergie solaire, d'ouverture de routes, de construction de salles de soins ainsi que de réalisation de réseaux d'eau potable et d'assainissement. En réponse à des doléances de citoyens à Hassi-Khouildet (commune de Hassi-Messaoud), en rapport notamment



avec la question de l'Emploi, M. Merad a indiqué que la priorité dans le pourvoi des offres d'emploi des entreprises pétrolières opérant dans la région sera accordée à la main d'œuvre locale, notamment celle disposant d'une formation et d'une qualification. Le chargé de mission à la Présidence de la République a inspecté dans la zone d'ombre de Hassi-Khouildet (15 km de Hassi-Messaoud) une annexe communale et une salle de soins, où une présentation lui a été faite sur les opérations de développement retenues en faveur de cette région. Il a également écouté un exposé sur les programmes de développement inscrits pour la zone d'ombre d'El-Baâdj où est menée une opération de réhabilitation d'un forage d'eau

potable et son équipement en panneaux solaires. Dans la zone de Hassi El-Bekra, M. Merad a inspecté une antenne communale et une salle de soins, et a reçu des explications sur l'approvisionnement de la population locale en eau potable. Il a inspecté d'autres projets dans la zone de Khechem-Errih (commune de Hassi-Benabdallah) et lancé les travaux du réseau d'assainissement du lotissement du 8 mai 1945, avant de lancer dans la zone d'ombre de "Ezzeit" (daïra de N'goussa) un projet de 15 points d'éclairage public. Le chargé de mission à la Présidence de la République, Brahim Merad poursuivait hier, sa visite par l'inspection de projets de développement dans d'autres zones d'ombre de la wilaya.

RELIZANE

480 tonnes de pomme de terre déstockées



Quelque 480 tonnes de pomme de terre de saison ont été récemment déstockées à Relizane en vue de leur commercialisation, a-t-on appris mardi, du directeur local des services agricoles, Boualem Tridi.

L'opération s'inscrit dans le cadre du programme de régulation des produits agricoles de large consommation "Syrp-lac", afin d'assurer l'approvisionnement

du marché en ce produit très demandé, en plus de contrôler le marché et d'assurer la stabilité des prix. L'approvisionnement progressif du marché local en pomme de terre est supervisé par un comité de la DSA, au niveau des chambres froides de l'un des propriétaires, situées dans la commune d'Oued Djemaa (Est de Relizane). La commercialisation des stocks se poursuivra pro-

gressivement jusqu'au mois d'avril prochain pour coïncider avec la récolte des premières quantités de pomme de terre de saison des wilayas limitrophes à l'instar de Mostaganem, Tiaret et Mascara, a souligné la cheffe du service d'organisation de la production et appui technique de la DSA, Nadia Arbaoui, ajoutant que l'opération est effectuée en étapes afin de réguler le marché de ce tubercule qui a connu dernièrement une hausse des prix. Le prix de gros des pommes de terre commercialisées varie entre 40 et 45 DA alors qu'au niveau du marché de détail, le prix se situe entre 50 et 60 DA, a constaté un journaliste de l'APS. Dans le même contexte, le responsable de la DSA a appelé les agriculteurs et les opérateurs économiques à investir dans le domaine des chambres froides afin d'assurer la disponibilité des différents produits agricoles et de maintenir la stabilité de leurs prix tout au long de l'année.

M'SILA

Production de 320 000 quintaux de viandes rouges

Une production de 320 000 quintaux (qx) de viandes rouges a été concrétisée à M'sila au cours de la saison agricole 2019-2020, ont annoncé hier les services de la wilaya. La production réalisée dépasse de 20 000 qx celle réalisée pendant la saison 2018-2019 qui était de l'ordre de 300.000 qx, a précisé la même source, relevant que cette hausse s'explique par l'entrée en activité de nouveaux jeunes opérateurs qui se sont spécialisés dans l'élevage ovin et bovin. La même source a indiqué que la production de viandes rouges qui provient à hauteur de 80% de l'élevage ovin «devrait encore s'accroître durant les prochaines années», boostée par la demande des gros consommateurs que sont les établissements scolaires, les universités et les établissements de formation professionnelle. La Chambre locale de l'agriculture considère toutefois qu'en dépit de son importance économique, l'élevage ovin et bovin continue d'être pratiqué de manière «traditionnelle», d'où l'impératif de moderniser et développer cette filière à travers des formations notamment. Le prix de la viande ovine est passé de 800 DA il y a quatre ou cinq ans à plus de 1 300 dinars actuellement en raison, a-t-on expliqué à la Chambre de l'agriculture, de la sécheresse que connaît la région de M'sila et qui contraint les éleveurs à dépenser davantage pour l'achat d'aliments de bétail. Cela, souligne-t-on, malgré le soutien de l'Etat à cette activité par la mobilisation chaque saison agricole d'une somme dépassant les 300 millions de dinars en guise de subvention à l'aliment de bétail.

POUR RENFORCER LA FORMATION DANS DIVERSES SPÉCIALITÉS

Signature de quatre conventions à Annaba

Quatre (4) conventions de partenariat entre le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, la Chambre d'agriculture, l'établissement de construction navale, l'entreprise nationale de construction de matériels et équipements ferroviaires "Ferrovia" d'Annaba et l'établissement de rééducation d'El Bouni, ont été signées en marge du Salon local de la formation ouvert depuis dimanche dernier. Les conventions visent à renforcer et promouvoir la formation et les différentes spécialités créatrices d'activités, la création des petites et micro-entreprises et à encourager les jeunes à la formation dans des filières qui contribuent au développement des zones d'ombre notamment celles liées au montage et la maintenance des panneaux solaires, l'élevage des animaux, l'apiculture, l'aviculture et le jardinage, dans le cadre de l'accord signé avec la Chambre d'agriculture, a souligné la même source. Le secteur de formation vise à répondre aux besoins du marché du travail et l'orientation stratégique pour créer des activités dans le cadre des micro-entreprises, en vue de générer des opportunités de formation dans des domaines qui contribuent à la création d'activités spécialisées, a ajouté M. Zabar en marge de cette manifestation organisée au Centre des loisirs scientifiques du chef-lieu de wilaya. En plus de faire connaître les offres de formation du secteur destinées aux jeunes pour qu'ils acquièrent une formation professionnelle permettant le développement d'activités, le Salon de la formation de la wilaya de Annaba a consacré des stands réservés aux micro-entreprises qui ont réussi à développer des activités agricoles productives, ainsi que d'autres spécialisées dans l'installation et l'entretien des panneaux solaires ainsi qu'aux activités de jardinage dans les zones d'ombre des communes de Ain El Berda, Chetaibi et Seraidi. A signaler que ce Salon s'inscrit dans le cadre des préparatifs en vue de l'ouverture de la session de formation du mois de mars 2021, programmée la semaine prochaine et qui prévoit d'accueillir environ 6.000 stagiaires répartis à travers 14 établissements de formation de la wilaya.

BIDONVILLES DE BOUROUBA (ALGER)

201 familles relogées à Baraki

Deux cent une familles occupant des bidonvilles à Bourouba ont été relogées dans des logements décents à Baraki, a-t-on appris auprès de la circonscription administrative d'El Harrach. Dans le cadre de la 27e opération de relogement de la wilaya d'Alger, 201 familles occupant des bidonvilles à Bourouba ont été relogées dans des logements décents à la commune de Baraki, a précisé le communiqué. Il s'agit des habitants du bidonville de la cité Ben Boulaid et la cité du Moudjahid à la commune de Bourouba ayant reçu les clés de leurs nouveaux logements à la cité Haouch El Mihoub (Berraki).

AMÉLIORATION DE LA GESTION DES DÉCHETS

Blida wilaya pilote

Blida a été choisie comme wilaya pilote pour la concrétisation du projet d'amélioration du service public dans le domaine de la gestion des déchets initié par le ministère de l'Intérieur des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et celui de l'Environnement, en coordination avec l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ), a-t-on appris mardi du directeur de l'environnement Ouahid Tchachi.

M. Tchachi a indiqué à l'APS que le projet d'amélioration et de développement du service public dans le domaine de la gestion des déchets pour lequel Blida a été choisie comme wilaya pilote, porte sur la mise en place d'un plan moderne de collecte et de gestion des déchets, adopté par des experts allemands.

Dans le cadre du lancement de cette initiative, une délégation composée de représentant du ministère de l'Intérieur des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, de celui de l'Environnement et de l'Agence allemande de coopération internationale en Algérie (GIZ), est attendue demain mercredi à Blida, pour se réunir avec les autorités locales afin de mettre en place un plan moderne de collecte des déchets ménagers.

Cette réunion, à laquelle prendront part également les différentes parties concernées par ce dossier auquel les autorités locales accordent une attention particulière en raison de l'extension urbaine que connaît la wilaya, sera notamment consacrée à l'examen des points faibles de l'Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) Metidja Nadhafa, chargé de la collecte des déchets, en vue d'y apporter des correctifs. Ce plan moderne de collecte et de



gestion des déchets dont les grandes lignes seront tracées par des experts allemands, définira entre autres, le processus de collecte en fixant l'itinéraire et les horaires de sortie des camions de ramassage des ordures ainsi que le nombre et l'emplacement des bacs à ordures au niveau des cités et quartiers. Des sessions de formation au profit des agents de

l'EPIC de collecte et de traitement des déchets ménagers, Metidja Nadhafa, sont également prévues dans le cadre de ce plan, a-t-on appris de même source. A noter qu'en 2020, une quantité de plus de 333 000 tonnes de déchets a été collectée par Metidja Nadhafa, soit une moyenne de 927 tonnes de déchets/jour, ce qui a permis d'éradiquer 33 points noirs.

GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS DANS LA COMMUNE DE MÉDÉA:

Élaboration «prochaine» d'un schéma-directeur

Un schéma directeur de gestion des déchets ménagers de la commune de Médéa sera élaboré «bientôt», avec le concours de l'Agence Nationale des Déchets (AND), dans le but de résoudre «définitivement» la le problème de la gestion des déchets ménagers qui y prévaut actuellement, a-t-on appris, mardi, auprès d'un responsable du service de l'environnement de cette collectivité locale. L'élaboration de ce schéma directeur permettra d'aboutir à une «meilleure gestion» des tonnes de déchets produits par les ménages, à travers la mise en place de modes de collectes et l'organi-

sation des moyens d'intervention en mesure de préserver, aussi bien l'environnement que la santé de la population, a indiqué Seddik Haroune. Le travail d'expertise confié à l'AND a pour but, a-t-il signalé, d'identifier les lacunes, les dysfonctionnements et les causes à l'origine des «insuffisances» constatées en matière de gestion et de collecte des déchets ménagers au niveau de la commune de Médéa, qui compte plus de 200 000 habitants, et d'apporter, grâce au diagnostic qui sera réalisé, des solutions «pratiques» à cette problématique, a fait savoir Seddik Haroune. En sus du diagnos-

tic qui sera dressé, le futur schéma directeur va déterminer les zones d'intervention et les moyens à déployer, en fonction du taux de concentration de la population, de sorte à rendre plus efficace le travail accompli sur le terrain, a-t-il ajouté. Le même responsable a révélé, par ailleurs, l'acquisition «prochaine» d'un nombre supplémentaire de camions de collecte de déchets ménagers et de bacs à ordures, dans le cadre du renforcement de la logistique et des moyens de collecte nécessaire à la maîtrise et la bonne gestion des déchets ménagers.



TISSEMSILT

Lancement d'un programme de lutte contre la pollution par le plastique

La Direction du commerce de la wilaya de Tissemsilt a lancé, mardi, un programme visant à lutter contre la pollution par le plastique, a-t-on appris de cette direction. En marge des journées ouvertes, inscrite dans le cadre de la célébration de la journée mondiale des droits du consommateur, le directeur de l'information à la direction du commerce, Ahmed Abbès a souligné que le programme élaboré en coordination avec la direction de l'environnement, porte sur des sorties de sensibilisation pour exhorter les commerçants et les opérateurs économiques à la nécessité de contribuer à lutter contre la pollution plastique à l'intérieur des villes de la wilaya.

Ce programme de 15 jours porte aussi sur l'accompagnement des commerçants et des opérateurs économiques à traiter avec des opérateurs spécialisés dans le recyclage des produits en plastique de la wilaya et de la région permettant une exploitation rationnelle et économique des déchets plastiques. Par ailleurs, des journées d'étude et d'information ont été programmées pour traiter divers sujets dont «le recyclage des déchets plastique», «la pollution plastique et son risque sur l'environnement». Ces rencontres cibleront les opérateurs économiques, les commerçants, les stagiaires d'établissements de formation, les élèves d'établissements scolaires et les étu-

dants, a-t-on indiqué. Des campagnes de nettoyage des cités d'habitation, des forêts El Medad (Theniet El Had), Ain Antar (Boukaid) seront également initiées. Ces portes ouvertes, organisées dans le cadre de la journée mondiale des droits du consommateur, interviennent cette année sous le slogan «lutte contre la pollution plastique».

La manifestation porte sur des expositions de photos et d'affiches, au niveau du centre commercial du chef-lieu de wilaya, mettant en exergue le recyclage des produits en plastique au CET de Tissemsilt. Des dépliants sur la pollution plastique sont également distribués aux visiteurs.

OUM EL BOUAGHI

Plus de 300 permis de chasse délivrés depuis début 2021

Pas moins de 315 permis de chasse ont été délivrés par la Conservation des forêts depuis le début de l'année 2021 au profit des chasseurs de la wilaya d'Oum El Bouaghi, a-t-on appris mardi du responsable de la communication de cette direction. Dans une déclaration à l'APS, Raouf Amor a précisé que ces permis accordés à des chasseurs relevant des 29 communes de la wilaya ont été octroyés au niveau des sièges de daïras, en présence des représentants de la Conservation des forêts et d'associations de chasseurs. Les bénéficiaires de ces permis, a-t-il souligné, font partie d'un total de 361 chasseurs ayant été initiés aux techniques de la chasse au centre de formation professionnelle Hadjam Aboud, sis au chef-lieu de wilaya, et qui se sont vus attribuer un certificat de qualification de chasse. La wilaya d'Oum El Bouaghi dispose actuellement de 47 zones de chasse réparties sur différentes communes et sont dans l'attente de l'approbation du ministère de tutelle, a indiqué le même responsable. Il a également souligné que cette activité est soumise à un ensemble de conditions définies par la loi, telles que la détention du permis de chasse, l'adhésion à une association en plus de la possession d'un contrat d'assurance, et ce dans l'attente de la décision d'ouverture de la saison de la chasse par le wali.

CONSTANTINE

Les prénoms amazighs et turcs en vogue

Symboles de l'identité personnelle, les prénoms des nouveaux-nés font souvent l'objet d'une profonde réflexion des parents en quête d'authenticité pour certains, d'originalité pour d'autres, puisant pour ce faire dans le répertoire amazigh ou les trames des feuilletons égyptiens, syriens ou turcs plus récemment, comme l'attestent les registres des naissances de l'état civil de Constantine.

Dans le bureau exigü des inscriptions des naissances du service de l'état civil du chef-lieu de wilaya, dont le siège est situé en plein cœur de la ville, dans la rue du 20 Août 1955 (quartier de Aouinet El Foul), livrets de famille et actes de naissance sont empilés par dizaines dans l'attente d'être enregistrés par les agents assignés à cette tâche. S'activant pour tout consigner et remettre les documents aux tuteurs des nouveau-nés, les agents en charge de l'enregistrement des naissances ont révélé à l'APS que les prénoms choisis fluctuent, une année après l'autre, en fonction des desiderata des parents et de leurs proches qui puisent leurs «perles» dans les séries et feuilletons orientaux voire occidentaux du moment et bien évidemment en «écumant» les moteurs de recherche.

«A chaque nouveau feuilleton, nous constatons une évolution du répertoire des prénoms», confie Saliha une employée du bureau d'inscriptions des naissances, soulignant que la tendance est aux prénoms turcs, avec une prédominance depuis début 2021 du prénom féminin Ayla, alors qu'en 2020 c'est plutôt Myral qui occupait, dit-elle, le haut du podium chez les filles et Daniel qui a fait son entrée chez les garçons.

Et d'ajouter : «nous relevons également bon nombre de propositions de prénoms extravagants, incohérents, parfois incongrus ou à connotation religieuse, mais qui relèvent de la pure invention à l'image de 'Abdelouadjed' ou encore le prénom 'Azraël' qui ont été carrément refusés par nos services. Cette même employée a également précisé que les parents sont avisés quand un prénom n'a aucun sens ou susceptible de porter préjudice à leur enfant, mais il arrive que certains parents insistent en maintenant leur choix initial en saisissant le procureur de la république pour l'avaliser». Force est de constater que «certains parents s'accrochent aux prénoms choisis aussi farfelus soient-ils, mettant en avant les listes inventoriées par le moteur de recherche Google», s'interloque la même source.

SYMBOLES D'AUTHENTICITÉ

Obéissant à une nomenclature actualisée chaque année par la tutelle, composée de 150 prénoms dédiés aux filles et 150 prénoms pour les garçons, «les prénoms amazighs sont tendance ces der-



nières années et semblent avoir la cote auprès des jeunes parents à la recherche d'authenticité», a souligné l'un des employés du bureau d'inscription des naissances. Renfermant plusieurs colonnes de prénoms amazighs féminins et masculins tels que Koulla, Dihiya, Djouza, Aylana, Asafou, Azwaw, Branis, Iguem et Massinas et bien d'autres, cette nomenclature officielle est ainsi mise à la disposition des parents désirant opter pour un prénom amazigh, symbole de la grandeur de la Numidie et, par ricochet, de l'identité nationale.

«Certains parents ont toutefois besoin d'être canalisés essentiellement quand le choix du prénom de leur enfant, qui échoit souvent à la futur mère, en quête d'originalité risque de tomber dans la démesure ou le désaccord avec le père de l'enfant», a souligné la même source, révélant avec humour le cas d'un citoyen qui voulait changer le prénom de son fils prénommé Siradj, car il ne voulait pas, dit-il, que son enfant soit traité plus tard de «cirage pour les chaussures».

De son côté, Hilal Bouderbala, directeur de la réglementation et des affaires générales (DRAG) de la commune de Constantine, a indiqué à l'APS que «les prénoms susceptibles de porter atteinte aux composantes de l'identité nationale et à la religion sont interdits», relevant par ailleurs la problématique des prénoms composés qui embarrassent les agents pour cause de manque d'espace sur les documents de l'état civil ou de

leur sens ambigu. Le même responsable a fait état, à ce titre, du cas d'un citoyen et cadre de la wilaya de Constantine qui a procédé au changement du prénom composé «3en 1» de sa fille à quatre reprises pour des raisons personnelles et vertueuses, mais aussi d'espace inadéquat sur l'extrait de naissance.

TRAFIC D'ANIMAUX

Un réseau criminel international démantelé



Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont démantelé un réseau international spécialisé dans le trafic d'animaux et saisi nombre d'animaux sauvages et tropicaux, qui ont été remis aux services du Jardin d'Essais d'El Hamma (Alger), ont indiqué ces services dans un communiqué. Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger, représentés par la Brigade de Recherches et d'Interventions (BRI) de la police judiciaire, ont réussi à «mettre hors état de nuire un réseau criminel dangereux pour constitution d'association de malfaiteurs spécialisée dans le trafic

international d'animaux protégés, et ce, en vertu des lois internationales et algériennes en vigueur, atteinte aux textes réglementaires régissant une activité commerciale codifiée, possession d'animaux sauvages et tropicaux sans agrément des services spécialisés et vétérinaires, atteinte à la santé publique et exercice d'une activité commerciale sans registre de commerce», précise le communiqué. «La perquisition, sous la supervision du Parquet compétent, des domiciles et magasins des mis en cause a donné lieu à la saisie de cinq (5) lions, 3 tigres, 2 renards du désert, 2 singes et 88 perroquets de différentes espèces, qui ont été remis aux services du Jardin d'Essais d'El Hamma», ajoute le communiqué. Les mis en cause, au nombre de 13, ont été déférés devant le procureur de la République territorialement compétent, conclut la source.

Qahwa fi goubli |

Et si Kafka revenait ?

Plus on avance dans la vie, moins on admet et comprend certaines situations casuistiques si j'ose dire. Juste pour ne pas employer le mot Kafkaïen, n'en déplaise au grand écrivain disparu. Et qui reste toujours intemporel par l'intemporalité justement de son œuvre si féconde et actuelle. D'ailleurs tous les contemporains devraient le lire et ou relire. Mais bon comme je n'aime pas trop forcer la main à mes semblables, je me garderai donc de revenir là-dessus et mille excuses par ailleurs à feu Kafka. Allez retour au propos et questionnement initiaux. Et toutes ces interrogations qui assaillent et encombrant l'esprit qui ne sait plus où donner de la tête...Alors comment en est-on arrivé là où nous sommes ou

autrement dit qu'est-ce qui a donc pu bien changer en ce bas monde ? Le modus vivendi ? Le rapport aux autres ? Le rapport à l'argent ? Ou peut-être tout simplement le rapport à soi ? Je n'oserais pour ma part m'aventurer à donner une réponse tranchée. Tant le débat sur la question est tout autant compliqué que complexe. Autant alors tenter de trouver sans être sûr de rien naturellement un juste milieu.

Mais le milieu lui-même est-il vraiment juste ? Encore une équation pas facile à résoudre. Pourtant de l'argent il en faut pour vivre et si possible vivre décemment. A l'abri du besoin et non en besoin d'abri si vous voyez la nuance. En fait l'argent c'est un peu comme cette réflexion

toute Rabelaisienne : manger pour vivre et non vivre pour manger.

Pas à tous les râteliers s'entend. Car il s'agit et vous l'avez compris de manger propre. Parce que l'argent sale autant il est facile de le gagner autant il est tout autant aisé de finir sur la paille. Et adieu donc les paillettes, le clinquant, le lucre et la luxure. Et là plus dure sera la chute combien même serait-elle libre...Comme quoi le rapport à l'argent est tout aussi ambigu que sa couleur...Bref comme disait Pépin de l'argent il en faut mais de là à vouloir à tout prix être cousu d'or vive plutôt le fil blanc. Toujours préférable au fameux fil d'Ariane...

Amar Zentar

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE CHLEF
INFORMATION PUBLIQUE (098000487382)

AVIS DE CONCOURS NATIONAL RESTREINT DE MAITRISE D'OUVRAGE
N° 004/2021

La Mairie de CHLEF, DE CHLEF (ALGERIE) ET DE LA VILLE de CHLEF se propose par le Directeur des équipements publics de la wilaya de Chlef, de passer un contrat de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'un hôpital à Chlef (wilaya de Chlef) (voir l'avis de qualification N° 003/2021 paru au quotidien national CRÉBUS en date du 23/02/2021).

Ne peuvent soumissionner aux lots susdésignés que les personnes physiques ou morales, algériennes ou étrangères, possédant les capacités professionnelles, financières et techniques requises, inscrites :

1. **Capacité professionnelle :**
 - Pour les architectes agréés, justifier :
 - Attestation d'inscription au tableau national de l'ordre des architectes ou certificat d'ajournement pour l'exercice de la profession d'architecte ;
 - Et d'un protocole d'accord ou de regroupement d'architectes en cas de cumul (N°) ;
 - Pour les autres professions publiques, justifier :
 - Le statut d'agent public, le statut de salarié (N°) de l'Etat ou d'un établissement public ;
 - Et de l'inscription au registre de commerce ;

2. **Capacité financière :**
 - Avoir une attestation de l'existence et de l'état de l'établissement pendant les trois dernières années (2018, 2019 et 2020) à l'adresse de :

3. **Capacité technique :**
 - Avoir réalisé au moins deux (2) projets de travaux de construction de :

4. **Capacité humaine :**
 - Avoir au moins deux (2) personnes affectées à la réalisation de travaux de construction de :

5. **Capacité juridique :**
 - Avoir une attestation de l'absence de condamnation pour des faits de nature à compromettre l'honneur ou la probité de la personne ou de ses dirigeants ;

6. **Capacité d'assurance :**
 - Avoir une attestation de l'existence et de l'état de l'assurance de responsabilité civile de la personne ou de ses dirigeants ;

7. **Capacité de gestion :**
 - Avoir une attestation de l'existence et de l'état de l'assurance de responsabilité civile de la personne ou de ses dirigeants ;

8. **Capacité de gestion :**
 - Avoir une attestation de l'existence et de l'état de l'assurance de responsabilité civile de la personne ou de ses dirigeants ;

9. **Capacité de gestion :**
 - Avoir une attestation de l'existence et de l'état de l'assurance de responsabilité civile de la personne ou de ses dirigeants ;

10. **Capacité de gestion :**
 - Avoir une attestation de l'existence et de l'état de l'assurance de responsabilité civile de la personne ou de ses dirigeants ;

11. **Capacité de gestion :**
 - Avoir une attestation de l'existence et de l'état de l'assurance de responsabilité civile de la personne ou de ses dirigeants ;

12. **Capacité de gestion :**
 - Avoir une attestation de l'existence et de l'état de l'assurance de responsabilité civile de la personne ou de ses dirigeants ;

13. **Capacité de gestion :**
 - Avoir une attestation de l'existence et de l'état de l'assurance de responsabilité civile de la personne ou de ses dirigeants ;

14. **Capacité de gestion :**
 - Avoir une attestation de l'existence et de l'état de l'assurance de responsabilité civile de la personne ou de ses dirigeants ;

15. **Capacité de gestion :**
 - Avoir une attestation de l'existence et de l'état de l'assurance de responsabilité civile de la personne ou de ses dirigeants ;

16. **Capacité de gestion :**
 - Avoir une attestation de l'existence et de l'état de l'assurance de responsabilité civile de la personne ou de ses dirigeants ;

17. **Capacité de gestion :**
 - Avoir une attestation de l'existence et de l'état de l'assurance de responsabilité civile de la personne ou de ses dirigeants ;

18. **Capacité de gestion :**
 - Avoir une attestation de l'existence et de l'état de l'assurance de responsabilité civile de la personne ou de ses dirigeants ;

19. **Capacité de gestion :**
 - Avoir une attestation de l'existence et de l'état de l'assurance de responsabilité civile de la personne ou de ses dirigeants ;

20. **Capacité de gestion :**
 - Avoir une attestation de l'existence et de l'état de l'assurance de responsabilité civile de la personne ou de ses dirigeants ;

21. **Capacité de gestion :**
 - Avoir une attestation de l'existence et de l'état de l'assurance de responsabilité civile de la personne ou de ses dirigeants ;

22. **Capacité de gestion :**
 - Avoir une attestation de l'existence et de l'état de l'assurance de responsabilité civile de la personne ou de ses dirigeants ;

23. **Capacité de gestion :**
 - Avoir une attestation de l'existence et de l'état de l'assurance de responsabilité civile de la personne ou de ses dirigeants ;

24. **Capacité de gestion :**
 - Avoir une attestation de l'existence et de l'état de l'assurance de responsabilité civile de la personne ou de ses dirigeants ;

25. **Capacité de gestion :**
 - Avoir une attestation de l'existence et de l'état de l'assurance de responsabilité civile de la personne ou de ses dirigeants ;

26. **Capacité de gestion :**
 - Avoir une attestation de l'existence et de l'état de l'assurance de responsabilité civile de la personne ou de ses dirigeants ;

27. **Capacité de gestion :**
 - Avoir une attestation de l'existence et de l'état de l'assurance de responsabilité civile de la personne ou de ses dirigeants ;

28. **Capacité de gestion :**
 - Avoir une attestation de l'existence et de l'état de l'assurance de responsabilité civile de la personne ou de ses dirigeants ;

29. **Capacité de gestion :**
 - Avoir une attestation de l'existence et de l'état de l'assurance de responsabilité civile de la personne ou de ses dirigeants ;

30. **Capacité de gestion :**
 - Avoir une attestation de l'existence et de l'état de l'assurance de responsabilité civile de la personne ou de ses dirigeants ;

31. **Capacité de gestion :**
 - Avoir une attestation de l'existence et de l'état de l'assurance de responsabilité civile de la personne ou de ses dirigeants ;

32. **Capacité de gestion :**
 - Avoir une attestation de l'existence et de l'état de l'assurance de responsabilité civile de la personne ou de ses dirigeants ;

33. **Capacité de gestion :**
 - Avoir une attestation de l'existence et de l'état de l'assurance de responsabilité civile de la personne ou de ses dirigeants ;

34. **Capacité de gestion :**
 - Avoir une attestation de l'existence et de l'état de l'assurance de responsabilité civile de la personne ou de ses dirigeants ;

35. **Capacité de gestion :**
 - Avoir une attestation de l'existence et de l'état de l'assurance de responsabilité civile de la personne ou de ses dirigeants ;

36. **Capacité de gestion :**
 - Avoir une attestation de l'existence et de l'état de l'assurance de responsabilité civile de la personne ou de ses dirigeants ;

37. **Capacité de gestion :**
 - Avoir une attestation de l'existence et de l'état de l'assurance de responsabilité civile de la personne ou de ses dirigeants ;

38. **Capacité de gestion :**
 - Avoir une attestation de l'existence et de l'état de l'assurance de responsabilité civile de la personne ou de ses dirigeants ;

39. **Capacité de gestion :**
 - Avoir une attestation de l'existence et de l'état de l'assurance de responsabilité civile de la personne ou de ses dirigeants ;

40. **Capacité de gestion :**
 - Avoir une attestation de l'existence et de l'état de l'assurance de responsabilité civile de la personne ou de ses dirigeants ;

41. **Capacité de gestion :**
 - Avoir une attestation de l'existence et de l'état de l'assurance de responsabilité civile de la personne ou de ses dirigeants ;

42. **Capacité de gestion :**
 - Avoir une attestation de l'existence et de l'état de l'assurance de responsabilité civile de la personne ou de ses dirigeants ;

43. **Capacité de gestion :**
 - Avoir une attestation de l'existence et de l'état de l'assurance de responsabilité civile de la personne ou de ses dirigeants ;

44. **Capacité de gestion :**
 - Avoir une attestation de l'existence et de l'état de l'assurance de responsabilité civile de la personne ou de ses dirigeants ;

45. **Capacité de gestion :**
 - Avoir une attestation de l'existence et de l'état de l'assurance de responsabilité civile de la personne ou de ses dirigeants ;

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE SETIF
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NIF : 001319019068142
TEL/036.62.16.48 FAX/036.62.16.49

AVIS DE PROROGATION DE DELAI DU CONCOURS NATIONAL RESTREINT
N° 004/2021

La Direction des équipements publics de la wilaya de Sétif informe Les bureaux d'étude présélectionnés au concours national restreint dont la vie de qualification N° 003/2021 paru au quotidien national CRÉBUS en date du 23/02/2021 pour la réalisation d'un :

Etude et suivi pour la réalisation d'un hôpital 60 lits à bouandes

Le délai de la remise des plis technique, des prestation et de l'offre financière est prorogé de (10) dix jours à compter du 20/03/2021 au 29/03/2021

les autres condition demeurent inchangées.



Votre quotidien chaque jour chez votre buraliste

ILS VISAIENT DAMAS (SYRIE)

Des missiles israéliens interceptés

La défense antiaérienne syrienne a intercepté des missiles israéliens au-dessus de Damas, a rapporté mardi soir l'agence officielle syrienne Sana. Depuis le déclenchement en 2011 de la guerre en Syrie, l'Etat hébreu y a mené des centaines de frappes contre des positions du pouvoir syrien et de ses alliés, les troupes iraniennes et les combattants du Hezbollah libanais. Citant une source militaire, Sana rapporte «une agression de l'ennemi israélien» menée mardi soir depuis le Golan occupé aux alentours de 22H35 (20H35 GMT), avec des tirs de missiles visant «certaines cibles dans les environs de Damas». «Nos batteries de défense antiaérienne ont intercepté les missiles et en ont abattu la plupart», a ajouté la source, faisant état uniquement de dégâts matériels. Israël déclare régulièrement qu'il ne permettra pas à la Syrie de devenir la tête de pont des forces iraniennes. Selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH), les bombardements ont visé deux dépôts de munitions de milices iraniennes situés à quelques kilomètres de l'aéroport de Damas. Déclenchée en mars 2011 par la sanglante répression de manifestations en faveur de la démocratie, la guerre en Syrie s'est complexifiée au fil des ans avec l'implication de puissances étrangères et une multiplication des factions armées. Elle a fait plus de 388 000 morts et entraîné le déplacement de millions de personnes.

ATTAQUE DANS L'OUEST DU NIGER

58 morts dans des attaques dans l'Ouest du pays



Le Niger a de nouveau été la cible lundi d'attaques de terroristes présumés qui ont fait 58 morts dans l'Ouest du pays, les premières violences depuis l'élection du président Mohamed Bazoum le 21 février. Lundi «dans l'après-midi, des groupes d'individus armés non encore identifiés ont intercepté quatre véhicules transportant des passagers de retour du marché hebdomadaire de Banibangou en partance respectivement aux villages de Chinégodar et Darey-Daye», a indiqué un communiqué du gouvernement lu mardi soir à la télévision publique. «Ces individus ont lâchement et cruellement procédé à l'exécution ciblée des passagers. Au village de Darey-daye, ils ont tué des personnes et incendié des greniers» à céréales, ajoute-t-il. «Le bilan de ces actes barbares» est de «58 personnes tuées, une personne blessée, plusieurs greniers (à céréales) et deux véhicules incendiés, deux véhicules emportés», selon le gouvernement. Banibangou abrite un des plus importants marchés hebdomadaires de la région de Tillabéri, près de la frontière malienne. Le gouvernement a décrété un «deuil national de trois jours» à partir d'hier mercredi et appelé «la population à plus de vigilance», réaffirmant «sa détermination à poursuivre sans relâche la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes». Elu chef de l'Etat le 21 février au second tour de la présidentielle, Mohamed Bazoum s'est engagé à lutter contre l'insécurité, un des plus grands défis du Niger, pays sahélien parmi les plus pauvres du monde, qui doit lutter aussi contre les terroristes du groupe nigérian Boko Haram dans sa partie Sud-Est.

ATTAQUE MEURTRIÈRE AU MALI

Plus de 30 soldats tués

Le Mali est à nouveau plongé dans la terreur, à une année des élections présidentielle prévues en 2022, alors que des dissensions sont de plus en plus apparentes au sein de la Transition que dirige le président bah N'Daw.

Au moins 31 soldats maliens ont été tués lundi dans le nord-est près des frontières du Burkina Faso et du Niger, dans l'attaque la plus meurtrière attribuée à des terroristes contre les forces maliennes cette année, selon un nouveau bilan obtenu hier de sources militaires et locale. Un précédent décompte de l'état-major faisait état de 11 morts, 11 disparus et 14 blessés. Ce bilan n'a cessé de s'aggraver depuis un premier communiqué publié tard lundi, plusieurs heures après l'attaque menée en milieu de journée contre la relève du poste de Tessit, au sud-ouest d'Ansongo. Il pourrait s'alourdir encore, d'autres sources citant des pertes encore plus grandes dans les rangs de l'armée, qui a vu des centaines de ses hommes mourir de la sorte ces dernières années. La relève est tombée dans une embuscade tendue par une centaine d'hommes à bord de pick-ups et sur des motos, selon un récit fait antérieurement par l'armée sur les réseaux sociaux. «Le nouveau bilan est de 31 militaires maliens tués. Les blessés ont été transportés à Gao pour des soins», a indiqué à l'AFP un commandant local s'exprimant sous le couvert de l'anonymat en raison de ses contraintes hiérarchiques. «Dans les rangs des terroristes, on a retrouvé 13 morts sur le terrain, et ils sont repartis avec d'autres corps», a-t-il dit.

ZONE DES TROIS FRONTIÈRES

Un document officiel que l'AFP a consulté rapporte 33 morts et 14 blessés. Un élu local a évoqué sous le sceau de l'anonymat 34 soldats tués. Depuis 2012 et le déclenchement de rébellions indépendantistes puis terroristes dans le nord, le Mali est plongé dans une tourmente multiforme qui a fait des milliers de morts, civils et combattants, et des centaines de milliers de déplacés, malgré le soutien de la com-



munauté internationale et l'intervention de forces de l'ONU, africaines et françaises. La crise s'est propagée au Burkina Faso et au Niger. Lundi, 58 personnes ont été tuées dans l'ouest du Niger dans des attaques attribuées à des terroristes contre des civils de retour du marché et contre un village, à une centaine de kilomètres du Mali, dans la même zone dite des trois frontières. Cette région, théâtre d'actions sanglantes de groupes armés affiliés à Al-Qaïda et à l'organisation Etat islamique, a fait l'objet après janvier 2020 d'un important effort militaire de la force française Barkhane et de ses partenaires sahéliens, spécialement dirigé contre l'organisation Etat islamique au grand Sahara. La France revendique

d'avoir considérablement affaibli l'EIGS, tout en frappant aussi durement Al-Qaïda et ses affiliés, également actifs au Sahel, mais a annoncé qu'elle opérerait un retrait « progressif » de ce pays. Le secteur d'Ansongo, où a eu lieu l'embuscade de lundi au Mali, est considéré plutôt comme le champ d'action de l'Etat islamique. Ailleurs au Mali, dans le centre, autre foyer des violences qui ensanglantent le Sahel, dix soldats maliens avaient été tués le 3 février dans l'attaque de leur poste à Boni. L'opération avait été attribuée par un organe de propagande d'Al-Qaïda au Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM, ou Jnim en arabe), alliance terroristes affiliée à Al-Qaïda. **R. I/AFP**

IL A ÉTÉ ACCUEILLI À TRIPOLI PAR MOHAMED AL-MANFI Le président tunisien entame une visite d'Etat en Libye

Le président tunisien Kais Saïed a entamé hier une visite d'Etat dans la Libye voisine, un partenaire économique de premier plan qui a sombré dans le chaos en 2011, avant de s'engager récemment dans un processus de transition prometteur. M. Saïed a été accueilli à l'aéroport de la capitale Tripoli (ouest) par le président du Conseil présidentiel Mohamed al-Manfi. Le programme officiel prévoit des entretiens avec M. al-Manfi ainsi qu'avec le Premier ministre intérimaire Abdelhamid Dbeibah, qui ont officiellement pris leurs fonctions lundi après avoir prêté serment. Le nouveau gouvernement s'est installé mardi à Tripoli. Il est chargé d'unifier les institutions en vue d'élections prévues en décembre. Cet exécutif est né d'un processus onusien lancé en novembre à Tunis et mis sur orbite en février à Genève, avant d'obtenir le 10 mars un vote de confiance «historique» du Parlement. Le président tunisien, qui n'a effectué qu'une poignée de déplacements officiels depuis son élection en octobre 2019, a annoncé sa visite dès le lendemain de l'investiture du nouveau gouvernement, signe de l'importance accordée à ce voisin et partenaire majeur. La dernière visite d'un chef d'Etat tunisien en Libye remontait à 2012, un an après la révolte qui a provoqué la chute du régime de Mouammar Kadhafi, suivie par une longue période d'instabilité et de divisions. M. Saïed est accompagné du ministre des Affaires étrangères Othman Jarandi, de sa principale conseillère Nadia Akacha et de quelques autres conseillers de la présidence. La visite est «purement politique», selon la présidence tunisienne, alors que les milieux économiques tunisiens réclament de longue date une relance des échanges commerciaux. La Tunisie, pour laquelle la Libye était un débouché majeur et en pleine croissance en 2011, a vu les échanges commerciaux s'effondrer notamment depuis 2014. Les fermetures répétées de la frontière, en raison du conflit, et plus récemment de la pandémie de Covid-19, ont mis à mal les circuits



de l'économie informelle qui irriguent le tissu économique tunisien. Selon la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, organisme de l'ONU, la crise libyenne a coûté à la Tunisie 24% de sa croissance économique entre 2011 et 2015. Outre les conséquences économiques, la situation libyenne a eu un impact sécuritaire majeur d'où l'attention particulière portée par Tunis à la transition libyenne. La plupart des principales attaques terroristes ayant frappé la Tunisie ces dernières années ont été préparées depuis des bases arrière en Libye.

MODE DE VIE SAIN

Mieux manger pour mieux dormir

Réveils nocturnes, cauchemars, sensation de fatigue au réveil... Une meilleure alimentation peut vous aider à retrouver des nuits paisibles. Adoptez les habitudes propices à un bon sommeil !

La nuit est une période d'activité pour le corps, même s'il travaille "sans vous" ! Pas question, donc, de faire l'impasse sur le repas du soir. En plus, un jeûne vous expose à des fringales nocturnes et à un réveil difficile. Veillez à manger au bon moment : 2 heures avant l'endormissement, c'est parfait.

DES CÉRÉALES COMPLÈTES

Un bon repas du soir laisse la part belle aux glucides complexes que le corps va assimiler tout au long de la nuit.

Ces nutriments sont riches en tryptophane, un acide aminé conduisant à la sécrétion de. Cette hormone facilite l'endormissement, calme et détend. Aussi, misez sur les pains, pâtes, et riz complets.

DU LAIT CHAUD

Les produits laitiers sont également riches en tryptophane. Le lait chaud au miel est un authentique bon conseil de grand-mère : Le miel entraîne une hausse du taux de glucose dans le sang, ce qui produit de la sérotonine, et facilite l'endormissement. Ses effets se conjuguent au tryptophane contenu dans le lait.

LES VITAMINES B

Les céréales complètes ont aussi l'avantage de couvrir vos besoins en vita-



mines B, lesquelles participent à la synthèse des hormones qui favorisent le sommeil.

Ces vitamines jugulent l'anxiété, et vous aident donc à trouver le sommeil. Faites le plein de vitamines B en complétant votre repas de légumes verts à feuille (épinard, cresson, salade), d'une viande blanche ou de poisson.

CES ALIMENTS, ENNEMIS DU SOMMEIL

Au palmarès des aliments et boissons à proscrire :

- Les plats trop lourds et trop copieux (fritures, plats en sauce, feuilletés...), dont la digestion risque de troubler votre

nuit.

- Les excitants (café, soda cola, thé) : évitez-les après 17 heures, il accélère certes l'endormissement (on se sent "assommé"), mais le corps paye ce maigre avantage au prix fort : cycles du sommeil perturbés, cauchemars...

- Les aliments à fermentation, notamment les choux et les légumes secs. Relativement difficiles à digérer, consommez-les plutôt à l'heure du déjeuner.

- Dans une moindre mesure, attention également aux tisanes menthe et réglisse, dont l'effet est plutôt stimulant.

Conseils ciblés femmes enceintes et seniors

Situation de stress ou époque particu-

lière de la vie : il est parfois difficile de trouver le sommeil, même si l'on est fatigué ! Le magnésium, en participant à l'équilibre nerveux et cardiaque, est un allié utile.

POUR LES FEMMES ENCEINTES

Ce conseil s'applique notamment aux futures mamans, dont le sommeil est souvent troublé au dernier trimestre de grossesse : A l'approche du terme, la tension monte, les besoins en magnésium aussi. Cependant, par peur de trop grossir, les femmes évitent souvent les aliments qui en sont riches, comme le chocolat, les fruits secs.

A défaut de craquer sur les douceurs sucrées, veillez à booster votre consommation de céréales complètes, de légumes verts, et d'eaux riches en magnésium (du type Hépar, Contrex).

POUR LES SENIORS

Les aînés ont parfois à combattre la double problématique de l'incontinence et de la déshydratation.

Des soucis rénaux, certains médicaments, les conduisent à se lever pour uriner ou boire plusieurs fois dans la nuit. Pour éviter ces réveils à répétition, c'est conseillé de ne plus boire après 18 heures, 20 heures dernier délai.

Dans le même temps, je les incite à consommer tout au long de la journée des aliments riches en eau, type fruits, légumes, yaourts, afin d'éviter la déshydratation.

HORAIRES DE TRAVAIL DÉCALÉS : COLLATION INDISPENSABLE

Gardes de nuit, travail en 3*8... Les horaires décalés concernent 20 % de la population active, soit 5 millions de personnes.

Ce rythme conduit souvent à prendre un quatrième repas, ou bien à grignoter ce qui tombe sous la main.

Cette collation couvrirait jusqu'à 20% des apports recommandés.

Pourquoi le manque de sommeil favorise obésité et diabète

13 % d'entre nous pensent que dormir est une perte de temps. C'est faux. C'est même indispensable pour lutter contre l'obésité, le diabète...

DEUX FOIS PLUS DE RISQUE D'OBÉSITÉ

Une étude réalisée par les chercheurs de l'université de Surrey, au Royaume-Uni, et publiée dans les Actes de l'Académie des Sciences, montre un lien entre le manque de sommeil et le risque d'obésité.

Effectivement, les personnes qui dorment moins de 5 heures par nuit ont deux fois plus de risques d'être obèses.

Environ 18 % de personnes dormant moins de six heures par nuit.

Lors de l'étude, les chercheurs se sont aperçus que ce déficit en sommeil perturbait nos gènes.

Parmi eux, il y a notamment les gènes impliqués dans le métabolisme des protéines, des glucides et des lipides.

D'où ce risque accru de souffrir d'obésité et de diabète.

C'est pourquoi dormir en moyenne sept heures par nuit est indispensable pour être en forme le lendemain mais aussi pour préserver sa santé à plus long terme.

SE PRÉPARER À BIEN DORMIR

Et pour sombrer facilement dans les bruits de Morphée, quelques petits rappels :

- Évitez de consommer des excitants (tabac,



thé, café, sodas...) après 17 heures.

- Veillez à ce que la température de la chambre soit comprise entre 19 et 20 °C.
- Évitez les ondes à proximité du lit.
- Évitez les activités qui énervent avant de se coucher : consoles de jeux vidéo, sports...
- Offrez-vous une activité de détente le soir : bain, lecture, musique douce...

Les yaourts écrémés, une prévention naturelle contre le diabète

Le diabète de type 2 apparaît, en général, après 40 ans, mais, malheureusement, cet âge tend à avancer, des adolescents commençant également à en souffrir.

La maladie se caractérise par une élévation du taux de glucose dans le sang. Les valeurs normales se situant en dessous de 1, 10 g/l. Le surpoids, notamment la graisse accumulée au niveau de l'abdomen, est un des responsables du diabète de type 2, sans oublier le manque d'activité physique.

UN RISQUE POUVANT DIMINUER JUSQU'À 28 %

Les chercheurs* de l'université de Cambridge ont suivi, pendant onze ans, l'alimentation de plus de 4 000 personnes âgées de 40 à 79 ans.

Ils se sont aperçus que celles qui consommaient des yaourts écrémés voyaient leur risque de développer un diabète de type 2 diminuer de 24 à 28 %.

Cette diminution revient à manger quatre à cinq yaourts écrémés de 125 g par semaine.

L'efficacité du yaourt écrémé pour lutter contre le développement du diabète de type 2 s'explique par son apport en bactéries probiotiques à même d'améliorer les lipides sanguins et par son faible apport calorique.

5 CONSEILS POUR PRÉVENIR LE DIABÈTE DE TYPE 2

Le diabète de type 2 n'est pas une fatalité. Pour le prévenir, il faut :

- 1.Garder un poids santé, c'est-à-dire avoir un indice de masse corporelle compris entre 19 et 24,9.
- 2.Limiter sa consommation d'aliments riches en sucre : pâtisseries, viennoiseries, bonbons, chocolats. C'est encore meilleur quand on les consomme exceptionnellement car on les savoure davantage.
- 3.Penser à mettre dans son assiette des acides gras essentiels oméga-3 en consommant notamment des poissons gras : saumon, hareng, sardine...
- 4.Remplacer le sucre par les épices : vanille, cannelle, badiane...
- 5.Faire du sport régulièrement.

LECTURE POUR ENFANTS

S'instruire au plus tôt et au mieux

Deux jours durant, des spécialistes connus pour leur expertise pédagogique, se sont donné rendez-vous à Mila pour partager une préoccupation commune : initier les enfants aux rudiments élémentaires du savoir et consolider, partant, leur potentiel cognitif.

L'apprentissage de la lecture commence au préscolaire. Car meilleure manière et temps opportun pour initier ces chérubins à cette acquisition du savoir premier que constitue l'alphabet. Avant de songer ensuite dans un autre palier à faire ce nécessaire travail de mémorisation préalable de toute cette géométrie des lettres et profiter ainsi de l'entière disponibilité du cerveau en formation des potaches pour leur inculquer les principes de base. Ce que d'autres désignent par rudiments. Et c'est ainsi que deux jours durant à Mila, des spécialistes toutes disciplines confondues issus pour la majorité de l'est du pays ont investi le champ de la connaissance pour partager deux journées durant avec un groupe d'enfants accompagné de leur encadrement, le baba du parcours que doivent emprunter les bambins dès le départ de leur cursus préscolaire pour se familiariser avec la langue nationale tout particulièrement. Il s'agit en somme d'alphabetiser au mieux ces futures élites, leur apprendre à contourner les obstacles



réels et artificiels aux fins de s'inscrire dans la perspective d'un potentiel cognitif à consolider pour gagner du temps sur le temps et, partant, être au plus tôt et au mieux opérationnel. En d'autres termes acquérir tous les outils linguistiques en divers ateliers ouverts à cet effet pour le meilleur et le meilleur.

En vérité savoir lire est un acquis considérable pour des esprits réputés encore vierges et donc plus ouverts et plus disponibles pour y semer le savoir précoce. Cette étape se veut un tremplin privilégié vers la maîtrise de l'essentiel, ces passerelles qui ouvrent et débouchent vers la réduction de toutes les embûches dont souffrent nos potaches parfois littéralement perdus faute de véritables pédagogues et de spécialistes es qualité. Et

pour qui entend accéder au savoir, il y a nécessité de disposer de tous les moyens de parvenir à ce stade ultime et ou transitoire selon le cursus de chacun. Autant dire que les chemins escarpés embrassent tous les horizons de la connaissance dans tout ce que cette dernière possède et révèle comme atouts majeurs. Et ce séminaire paraît tout indiqué pour ce faire. D'abord parce que l'enfant au départ déjà est piégé puisqu'il doit surfer sur deux registres aux antipodes l'un de l'autre : la langue parlée couramment chez lui et celle plus classique qu'il découvre sur les bancs de l'école. Ce qui n'est pas chose aisée et pour lui et pour l'encadrement intra et extra muros. Comme on ne saurait sous-estimer un autre facteur dans cette chaîne du savoir

: le niveau des encadreurs eux-mêmes. Car et il n'y a aucune honte à le relever et se l'avouer : moult encadreurs sont venus à la pédagogie par nécessité et non par vocation. Au même titre exactement que ceux qui se suffisent d'assurer ici et là des vacances en tant que suppléants pour combler le déficit pédagogique des titulaires. Et c'est là où le bât blesse oserait-on dire.

Car toute insuffisance du potentiel minimum de pédagogie aura des répercussions et des retombées indésirables sur le matériau humain tout nouveau et donc forcément fragile et ardu à recadrer... Enfin et via cette magnifique opportunité d'évasion, qu'offre la lecture en général, dans son acception la plus élastique donc, il est de bon ton, quoiqu'on dise, de délivrer à ces enfants cette autorisation transfrontalière en quelque sorte en ce que ce véritable Sésame est un peu comme le fameux pont Levis que les gardiens du temple soulèvent pour laisser passer les leurs et ferment immédiatement après pour barrer la route aux ennemis potentiels et réels. J'ignore si cette comparaison traduit vraiment bien ma pensée mais je la trouve quelque part assez « métaphorique »... Voilà à peu près sinon grossièrement ce qu'il est convenu de retenir de ces joutes littéraires de deux jours organisées et par la direction de la culture locale et par le club « Mila taqra » de cette cité Miléviennne millénaire, pôle de rayonnement culturel indéniablenable et carrefour historique de nombre de civilisations. Qu'on enseignera, sans doute, aux générations futures. Pour en faire le meilleur usage et pérenniser l'acte pédagogique du nécessaire lien intergénérationnel...

Amar Zentar

PREMIÈRE ÉDITION DU SALON NATIONAL DU LIVRE Une alléchante alternative au SILA



Le Salon national du livre continue d'attirer de nombreux lecteurs venus des quatre coins du pays. Des maisons d'édition algériennes qu'elles soient privées ou publiques participent à ce rendez-vous littéraire en grand nombre. L'offre de livres est assez satisfaisante selon les visiteurs, surpris par les quantités d'ouvrages proposés. Livres en arabe, français, tamazight, anglais ou encore espagnol, tous les dialectes et langages sont représentés. Fella, jeune maman de 37 ans, est venue acquérir un livre de Rachid Amokrane intitulé les graines de succès. Elle a également trouvé son bonheur en matière de livres pour

enfants, de cuisine et de développement personnel.

Avec des remises allant jusqu'à 50% et des packs promotionnels, ce salon offre des choix pour toutes les bourses et tous les savoirs. Livres sur la religion, l'archéologie, la culture, la préhistoire, dictionnaire et livres éducatifs foisonnent et raviront tous les genres de lecteurs.

Du côté pédagogique et éducatif, plusieurs maisons d'édition se sont lancées dans ce crédo et proposent des livres scolaires, parascolaires ou d'apprentissage pour tous les niveaux. Flites éditions s'est d'ailleurs spécialisée dans les livres en anglais, en adap-

tant un même texte, classique, sous différentes formes de livres, dépendamment du niveau d'anglais des lecteurs, allant de débutant à avancé et attire une foule de jeunes inspirés par la langue de Shakespeare. Des romans sont proposés à la vente-dédicace au niveau de différents espaces, ce qui permet aux auteurs de rencontrer leur public et de lui laisser une note attentionnée. Afin de contenter les esprits les plus voraces, des conférences sont organisées quotidiennement autour de thèmes des plus enrichissants et en faisant participer des intervenants émérites. Pour exemple, le 16 mars le sujet abordé était « le rôle de la traduction de et vers le tamazight » dont la conférence a été animée par le président du haut-commissariat à l'amazighité.

Une version virtuelle du salon est également présentée aux visiteurs qui peuvent se rendre sur Booxium, application développée par un féru de littérature et d'informatique, permettant une visite en temps réel des différents stands. Ce salon continue d'accueillir les lecteurs apprentis on non, jusqu'au 20 mars. Les visiteurs sont d'ailleurs appelés à respecter le protocole sanitaire mis en place au niveau de la Safex qui limite notamment l'accès aux salons aux personnes âgées de plus de 16 ans.

S. Chaoui

LE RÔLE DE LA TRADUCTION DE ET VERS TAMAZIGHT

Une « passerelle » liant les langues algériennes

Le thème "Rôle de la traduction de et vers Tamazight dans le développement linguistique et le rayonnement culturel" a été au centre d'une conférence organisée avec la participation de spécialistes et académiciens et ce dans le cadre du programme culturel du Salon national du livre qui se poursuit au Palais des expositions Pins maritimes à Alger. Le Secrétaire général du Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad a évoqué les objectifs de son institution pour promouvoir et encourager la traduction en tant que "passerelle" liant les langues parlées en Algérie à savoir Tamazight et l'Arabe et ce dans le cadre de "l'encouragement de la pluralité et la cohabitation linguistique en Algérie". "L'intérêt à la traduction vise à établir des traditions codifiées par la passation de conventions avec les différentes maisons d'édition algériennes, et ce pour préserver les droits d'éditeur et d'auteur", a-t-il ajouté. Dans le cadre de sa stratégie dans le domaine de la traduction, le HCA, poursuit M. Assad, oeuvre à "accompagner les porteurs de projets en traduction à la faveur de l'installation d'un comité de lecture pour évaluer les textes proposés pour publication", indiquant que "le cercle de lectorat de Tamazight en Algérie a franchi de grands pas et s'élargit chaque année". M. Assad a affirmé en outre l'attachement du HCA à donner une impulsion à la présence du livre amazigh notamment celui littéraire dans la scène culturelle à travers la participation aux foires nationales et au Salon international du livre à l'effet de le renforcer et le promouvoir.

Après avoir appelé les différents partenaires tels que les instances, les institutions publiques et les ministères à s'intéresser à la traduction vers Tamazight, M. Assad mis en avant les projets en cours de réalisation avec le ministère des Affaires religieuses et la traduction de 3 mémoires historiques avec le ministère des Moudjahidine. Il a salué l'expérience pionnière de l'agence de presse APS depuis 2015 avec l'emploi d'un contenu médiatique basé sur la traduction vers la langue amazighe traitant la vie quotidienne du citoyen et autres actualités politique, sociale, culturelle et économique...

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

Le MCA très proche des quarts

Un nul suffira aux Mouloudéens, le 2 avril prochain au 5-Juillet, face au Zamalek pour poursuivre l'aventure africaine.

Le MC Alger a fait un grand pas vers la qualification aux quarts de la finale de la Ligue des champions d'Afrique, après sa petite mais précieuse victoire (1-0), mardi soir, face au Teungueth FC du Sénégal, battu déjà, chez lui, sur le même score. Les camarades de Mehdi Benaldjia, qui a signé le but de la victoire, n'ont plus besoin que d'un petit point pour atteindre les quarts de finale, suite à la défaite (1-0) du Zamalek, au Caire, contre le solide leader du Groupe D, l'ES Tunis, déjà qualifié. Un nul suffira, le 2 avril prochain au 5-Juillet, face à cette même équipe du Zamalek pour poursuivre l'aventure africaine. «C'est vrai que cette victoire nous donne une sérieuse option pour la qualification, mais nous devons garder les pieds sur terre», lance l'entraîneur du MCA, Abdelkader Amrani, très content sa première victoire au 5-Juillet avec le Doyen qui sera privé des services de leur buteur Samy Frioui face au Zamalek. Frioui est suspendu pour cumul de cartons.

LE CRB DOIT VAINCRE LE TP MAZEMBE

L'autre représentant algérien en C1 africaine, le CR Belouizdad, reste maître de son destin après le revers (1-0) du TP Mazembe en Afrique du Sud face aux intouchables Mamelodi Sundowns, premiers qualifiés aux quarts de finale, en réussissant la passe de quatre. Pour accompagner Mamelodi Sundowns au



prochain tour, le CRB devra vaincre le TPM, le 2 avril prochain au 5-Juillet, puis le champion sud-africain, le 9 avril à Pretoria, tout en espérant une défaite ou un nul d'Al-Hilal du Soudan lors de ces deux prochaines journées. Une mission difficile, mais pas impossible pour les camarades de Bouchar. Outre l'ES Tunis et Mamelodi Sundowns, le WA Casablanca s'est également qualifié pour les quarts de finale, à l'issue de la quatrième journée de cette phase des poules.

L. B.

Résultats et classements :

Groupe A :

AS Vita Club (RDC)-Al Ahly (Egy) 0-3
Simba (Tan)-Al-Merreikh (Sou) 3-0

Classement : Simba 10 pts, Al Ahly 7 pts, AS Vita Club 4 pts, El-Merreikh 1 pt

Groupe B :

Al-Hilal (Sou)-CR Belouizdad (Alg) 0-0
Mamelodi Sundowns (Afs) TP Mazembe (RDC) 1-0

Classement : Mamelodi Sundowns 12 pts, Al Hilal 3 pts, Chabab Belouizdad 3 pts, TP Mazembe 2 pts

Groupe C :

Horoya (Gui)-Wydad Casablanca (Mar) 0-0
Petro Atlético (Ang)-Kaizer Chiefs (Afs) 0-0

Classement : Wydad Casablanca 10 pts, Horoya 5 pts, Kaizer Chiefs 5 pts, Petro de Luanda 1 pt

Groupe D :

Zamalek (Egy)-ES Tunis (Tun) 0-1
MC Alger (Alg)-Teungueth FC (Sen) 1-0

Classement : Espérance de Tunis 10 pts, MC Alger 8 pts, Zamalek 2 pts, Tuengueth FC 1 pt

MANCHESTER CITY

Mahrez, 2e joueur le plus en forme derrière Messi

Le capitaine de la sélection algérienne, Riyad Mahrez, est en train de réaliser une magnifique saison avec Manchester City, même s'il n'a pas pris part à tous les matchs de son équipe. Selon WhoScored, un site spécialisé dans les statistiques, Mahrez est le deuxième joueur le plus en forme dans les 5 plus grands championnats d'Europe, lors des 6 derniers matchs. L'international algérien arrive derrière la star du FC Barcelone, Lionel Messi, et devant le buteur du Bayern Munich, Robert Lewandowski. Il a été étincelant, mardi soir, lors du match retour contre le Borussia Monchengladbach, et il a contribué à la qualification des Citizens pour les quarts de finale de la Ligue des champions. Il a été passeur décisif sur le premier but du capitaine De Bruyne, signant par la même sa cinquième passe décisive cette saison, la première en Champions League. Il a inscrit 4 buts et délivré 3 passes décisives lors des 7 derniers matchs de la formation de Guardiola qui a battu les camarades de Bensebaini, mardi soir, sur le même score qu'à l'aller (2-0).

L. B.

CAF

Motsepe : «La CAN doit se tenir tous les deux ans»



Le Président de la CAF, le Dr Patrice Motsepe, était face à la presse, mardi à Johannesburg, pour une première prise de parole dans son pays natal depuis son élection à la CAF. Entouré de nombreuses personnalités du football sud-africain et de la Zone Sud, le Dr Motsepe a présenté son programme pour les mois à venir et surtout les objectifs de la CAF pour les quatre prochaines années. A la question de savoir quelle serait la nouvelle périodicité de la Coupe d'Afrique des Nations, événement phare du continent, le Dr Motsepe a été clair : « La CAN Total, à l'heure actuelle, doit avoir lieu tous les deux ans », précisant cependant qu'il n'était pas fermé à une discussion avec des partenaires. Il l'avait annoncé lors de la 43e Assemblée Générale de la Caf qui l'a porté

à la tête du football africain et il s'en tient : le Dr Motsepe rendra visite aux différentes Associations Membres de la CAF dans les neuf à douze prochains mois. Conscient des impératifs et de l'urgence autour du football africain, Motsepe a également précisé l'organisation d'un plus grand nombre de réunions par an avec les dirigeants des différentes associations Membres de la CAF. « Je tiendrai deux autres réunions supplémentaires cette année avec tous les présidents des Associations Membres de la CAF et nous y parlerons des mesures urgentes. », a-t-il déclaré. « Je ne serai pas le président d'une organisation qui, dans 4 ans, n'aura pas enregistré de progrès significatif, tangible, pratique et accessible. Cela n'arrivera pas », a-t-il rassuré.

HANDBALL (CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS)

L'édition d'Alger délocalisée à Agadir

Le 36e Championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe de handball, initialement prévu à Alger du 20 au 29 mai, a été délocalisé et se déroulera finalement à la même période à Agadir (Maroc), a annoncé mardi soir la Confédération africaine de la discipline (CAHB). «En raison de la situation sanitaire inédite et des restrictions conséquentes en vigueur en Algérie, le 36e Championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe 2021, initialement prévu pour s'y dérouler du 20 au 29 mai 2021, a été délocalisé et se tiendra désormais à Agadir au Maroc sur la même période (20-29 mai 2021)», a indiqué la CAHB sur son site internet. «La date du tirage au sort de la compétition sera communiquée sous peu», ajoute-t-on de même source. Sur sa page Facebook, la Fédération algérienne de handball (FAHB) a informé qu'elle avait demandé à la CAHB de se désister de l'organisation de ce tournoi, tout en voulant abriter la prochaine édition, en 2022, pour, «se concentrer sur le Championnat arabe des clubs d'octobre prochain à Arzew (Oran), qui constituera une répétition avant les Jeux méditerranéens Oran-2022».

«La FAHB a saisi par courrier la CAHB pour demander l'organisation du Championnat d'Afrique des clubs 2022, tout en se désistant d'abriter le Championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe, initialement prévu à Alger le mois de mai prochain», a précisé un communiqué de l'instance fédérale. «L'Algérie organisera aussi au mois d'octobre prochain le Championnat arabe des clubs dans la ville d'Arzew - Oran et qui constitue une préparation aux Jeux méditerranéens Oran-2022», ajoute la même source. Selon la FAHB, l'objectif est de se concentrer sur la bonne préparation du Championnat arabe des clubs, «vu son importance par rapport aux prochains Jeux méditerranéens». Pour rappel, le 36e Championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe de handball a subi plusieurs reports en raison de la crise sanitaire liée au Covid-19. Le tournoi devait initialement se dérouler du 29 mars au 9 avril 2020 à Alger, puis du 31 mars au 9 avril 2021, avant d'être repoussé au mois de mai, d'abord à Alger, puis au Maroc.

ATHLÉTISME

La FAA fixe les dates des 5 compétitions majeures

La Fédération algérienne d'athlétisme a actualisé son calendrier de l'année 2021, en programmant cinq compétitions majeures, dont les lieux de certaines restent cependant à déterminer. Ce qui est le cas du Championnat national de semi-marathon, programmé le 3 avril prochain, mais «dans une ville qui reste à déterminer», selon un communiqué de la FAA, publié hier sur son site officiel. Cette compétition sera précédée du Championnat national hivernal "Open", prévu les 26-27 mars courant à Alger, alors que la Coupe d'Algérie de marche sur route, prévue le 10 avril prochain a été domiciliée à Béjaïa. «Le Championnat national des épreuves combinées "toutes catégories", ainsi que la Coupe d'Algérie inter-clubs ont été également domiciliés à Béjaïa» a encore annoncé la FAA à propos de ces deux compétitions, prévues respectivement aux mois de mai et juin 2021. Le calendrier de la FAA pour cette fin de l'année 2021 comporte plusieurs autres compétitions, nationales et internationales, dont les dates et les lieux ont déjà été fixés.

CYCLISME

Un Tour national à Aïn Defla

Un Tour cycliste national sera organisé du 24 au 27 mars courant à Aïn Defla, a-t-on appris hier auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAC). «Cette compétition, ouverte aux cyclistes des catégories juniors et seniors se déroulera en trois étapes, dont un contre-la-montre individuel», a encore précisé l'instance fédérale dans un bref communiqué. Pour opérer les derniers préparatifs avant le début de cette compétition, le président de la Ligue d'Aïn Defla, Brahim Douib, s'est réuni mardi avec le directeur de l'organisation sportive de la FAC, Hakim Mosteghanemi, en présence de Yacine Lafalla, membre du bureau fédéral.

REAL MADRID

Un Benzema royal

Auteur du premier but madrilène ce mardi contre l'Atalanta, Benzema a encore montré la voie au Real (3-1). Il n'en finit plus de prendre la lumière.

Au-delà de son hymne et de son adrénaline, la Ligue des Champions trouve son prestige dans son casting. C'est un tournoi taillé pour les rois. On a si souvent contemplé Leo et Cristiano, comme on a encore admiré Keylor Navas la semaine passée. Karim Benzema est bien de cette caste. Quand il se retournera sur sa riche carrière, l'avant-centre français fermera sûrement les yeux avec un sourire en coin à l'évocation de cette C1. Il lui a tant donné. Elle lui a tout rendu. Sûrement demeure-t-elle sa plus grande fierté. Avec celle, si gratifiante, d'avoir duré plus d'une décennie dans le club le plus titré de l'Histoire

LA PLUS BELLE PÉRIODE DE SA CARRIÈRE

Benzema est un roi. Avec le recul, peut-être écrit-il le plus grand chapitre de son livre. Le temps file, mais les images et les actes défilent, en continu. S'il était facile de se projeter sur une Benzema-dépendance plus accrue après le départ de Ronaldo à l'été 2018, on ne l'imaginait pas dans de telles proportions. Or, c'est comme si le scénario de chaque match était écrit d'avance. Grand artisan du sacre en Liga il y a un an, l'ancien Lyonnais polarise toujours les performances offensives du Real cette saison. C'est bien simple : tout le monde y passe. Quand la bande à Zidane a un pied à terre, Benzema surgit la tête levée. En l'espace de quelques jours, à l'échelle de la Liga, il l'a encore prouvé contre l'Atlético à la dernière minute du derby (1-1). Puis il a réitéré face à Elche (2-1). Ce mardi, il a été le bourreau de l'Atalanta en sanctionnant cash une mauvaise relance de Marco Sportiello. La loi de la C1 ne pardonne rien. Dans ce blockbuster, la moindre erreur face à un acteur de cette envergure peut vous exclure.

70 BUTS EN C1 EUROPÉENNE

Benzema est un roi, pas un homme de chiffres. Il ne cesse de le rappeler. Les siens commencent à donner le vertige, pourtant. Contre la Dea, le numéro 9 du Real a inscrit le 70e but de sa carrière dans la Coupe aux grandes oreilles



– son 5e dans cette édition, en 6 apparitions. Et cette pétillante équipe de l'Atalanta était sa 32e victime. Cristiano Ronaldo (135 buts), Lionel Messi (120), Robert Lewandowski (72) et Raul (71) sont les seuls à faire mieux. Quatre cadors. Quatre rois du tournoi. Mais la plus belle prouesse de Benzema, c'est d'accroître son ratio chiffré en gardant sa volupté dans le jeu.

Il fallait quand même voir Ferland Mendy défilier dans les couloirs, tout sourire, au micro de RMC, avant de lâcher une petite phrase qui dit tout du rôle de son complice. : « On sait que sa qualité technique est énorme, et en plus il met des buts. » Et oui, en plus il met des buts... Comme si son omnipotence technique éclipsait cette dernière qualité. Subtil passeur, habile créateur, Benzema gardera toujours son style de facilitateur de jeu. Même quand il se concentre sur son rôle de buteur. C'est ce qui définit le joueur qu'il est. Au printemps, l'équipe de Zinedine Zidane

abordera les grands cols. Et cette ascension, le Real ne la fera qu'avec un Benzema royal.

ZIDANE SALUE SES «PAPYS»

Le Real Madrid a parfaitement négocié son match retour face à l'Atalanta Bergame. Une victoire qui doit notamment beaucoup à Karim Benzema et Sergio Ramos, auteur des deux premiers buts madrilènes, mais également Luka Modric, étincelant au milieu de terrain. Zinedine Zidane n'a d'ailleurs pas manqué de saluer la performance de ses anciens. « Ce ne sont pas des papys (sourire). Ils ont toujours envie de montrer qu'ils sont toujours là, qu'ils sont bons. Modric, sur le terrain, on n'a pas l'impression qu'il a 35 ans. C'est pareil pour tout le monde. On a vraiment fait un gros match. Du début à la fin, on a maîtrisé et on a été très bons défensivement. On l'a aussi été offensivement. On sait qu'on est capable de faire de belles choses. C'est une belle soirée », a ainsi salué le technicien français.

PARIS SG

Une colossale offre pour Messi

Le PSG a beau être frappé de plein fouet par la crise financière provoquée par la pandémie de coronavirus, avec des pertes prévisionnelles évaluées à près de 200 millions d'euros, le club de la capitale n'en voit pas moins toujours les choses en grand pour l'été prochain. C'est tout du moins ce que laissent supposer les grands noms visés par les champions de France en vue du mercato estival.

Ainsi, si la priorité des dirigeants parisiens est bien de convaincre Kylian Mbappé de signer un nouveau bail chez les Rouge et Bleu, comme ils sont déjà parvenus à le faire avec Neymar, ils ne délaissent pas pour la piste menant à Lionel Messi. Bien au contraire. En fin de contrat en juin pro-



chain au FC Barcelone, le sextuple Ballon d'or, également dans les petits papiers de Manchester City, apparaît toujours comme l'un des dossiers prioritaires des Franciliens. Le PSG semble d'ailleurs prêt à se donner les moyens de ses ambitions. A en croire Don Balon, les champions de France seraient prêts à offrir un véritable pont d'or pour convaincre Lionel Messi de rejoindre Paris. Le site spécialisé évoque ainsi un salaire de quelque 900 000 euros par semaine, soit pas moins de 45 millions d'euros annuels, ce qui en ferait toujours le joueur le mieux payé du monde. Un niveau de rémunérations sur lequel le Barça, qui n'a pas renoncé à le faire prolonger, pourrait avoir du mal à s'aligner.

JUVENTUS

Ronaldo à MU plutôt qu'au Real

Cristiano Ronaldo pourrait retrouver l'été prochain son ancienne maison. Mais, ça ne sera pas celle de Madrid. Contrairement aux rumeurs qui ont circulé dans la presse, il n'y a pas eu de come-back envisagé en ce sens. Tout du moins, du côté du club espagnol. La seule écurie à s'être intéressé à une deuxième collaboration avec CR7 c'est Manchester United. L'information émane du quotidien italien Tuttosport. Ronaldo a joué pour les Red Devils entre 2003 et 2009. C'était son premier grand club européen. Il y a disputé 292 matches, et marqué la bagatelle de 118 réalisations. Il a également conquis trois titres de Premier League, ainsi qu'une Ligue des Champions. Un deuxième challenge avec les Mancuniens ravirait à coup sûr les très nombreux fans de l'équipe. Car en dépit de son âge avancé, Ronaldo reste un joueur de classe mondiale, et offensivement il serait d'un grand apport à l'équipe entraînée par Ole Gunnar Solskjaer.

FC BARCELONE

Dembélé bientôt prolongé

Dembélé est en passe de parapher un nouveau bail avec son club du Comme il l'espérait, Ousmane Dembélé va bientôt lier son futur à celui du FC Barcelone. A en croire ce que rapporte le quotidien britannique The Sun, il ne manque plus que quelques détails pour que l'international français paraphe une prolongation avec le géant blaugrana. Son bail actuel s'étend jusqu'en 2022, et il va donc être récompensé par un nouveau deal. Cette nouvelle est tout sauf surprenante dans la mesure où l'ancien rennais s'est imposé cette saison comme l'un des éléments clés du dispositif de Ronald Koeman. Le Néerlandais l'a fait disputer 34 matches cette saison, dont 21 comme titulaires. Le champion du monde s'est rendu auteur de 8 buts et 4 passes décisives.

CHELSEA

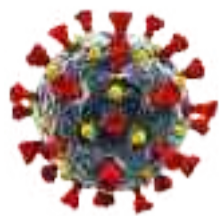
Tuchel défend Werner

Auteur d'une première saison assez délicate du côté de Stamford Bridge, Timo Werner a été annoncé par la presse anglaise comme étant potentiellement transférable à l'issue de la saison en cours. L'Allemand aurait baissé les bras, et privilégierait un retour dans son pays afin de se refaire une santé. Y a-t-il une once de vérité dans ces bruits de coulisses que circulent ? La question a été posée à Thomas Tuchel, le coach des Blues. « Arrêtez de lire, arrêtez de lire, que lisez-vous ? Lisez un livre. Il n'y en a pas sur Timo Werner. Alors lisez un livre », a ironisé l'ancien entraîneur du PSG. « Pour Timo, je pense qu'il n'a plus aucune raison d'être frustré parce qu'il a eu un match incroyable contre Liverpool, peut-être son meilleur depuis mon arrivée chez nous. Ensuite, il a eu un bon match contre Everton, avec beaucoup d'occasions de marquer. Normalement assez clinique et fort devant les buts, mais il n'a pas marqué. D'accord, la situation est telle qu'elle est. Cela peut affecter sa confiance en soi, bien sûr, mais qu'est-ce qui pourrait l'aider ? Le conseil clair de notre part est de ne pas se concentrer sur le résultat, mais sur le processus, de bien prendre ses décisions, de bien choisir votre technique. Prends la bonne décision technique et le ballon fera le reste », a ajouté Tuchel à propos de l'ancien buteur de Leipzig.

BAYERN MUNICH

Flick serein pour son futur

Sous contrat jusqu'en juin 2023 avec le Bayern Munich, l'entraîneur Hans-Dieter Flick fait l'objet de nombreuses rumeurs avec notamment un intérêt de l'équipe d'Allemagne afin de succéder à Joachim Löw après l'Euro cet été. Mais de son côté, le technicien munichois reste loin des débats au sujet de son avenir. "J'ai déjà tout dit à ce sujet. Je comprends que vous vouliez tout savoir sur ça, mais rien n'a changé. J'ai déjà tout dit, donc je ne ferai pas plus de commentaires. J'en ai déjà beaucoup parlé. Notre travail, c'est d'ignorer les éléments perturbateurs extérieurs. C'est le Bayern, il y aura toujours des débats, donc on se concentre sur les matchs", a répondu Flick en conférence de presse. En tout cas, le Bayern a bien l'intention de le retenir.



PANDÉMIE DE COVID-19

148 nouveaux cas, 116 guérisons et 3 décès en 24h

BILAN OPÉRATIONNEL DE L'ANP

Deux éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés

Deux éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés à Tébessa et Tissemsilt par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), tandis que d'autres détachements ont découvert et détruit quatre casemates pour terroristes à Mila, ainsi que trois bombes de confection artisanale à Médéa et Jijel, durant la dernière semaine, selon un bilan opérationnel de l'ANP rendu public hier.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté deux éléments de soutien aux groupes terroristes à Tébessa et Tissemsilt, tandis qu'un autre détachement a découvert et détruit, à Mila, quatre casemates pour terroristes contenant une bombe de confection artisanale, une quantité de munitions s'élevant à 99 balles, des substances chimiques et outils servant dans la fabrication d'explosifs, ainsi que des vivres », est-il précisé dans ce bilan hebdomadaire. Selon la même source, «trois bombes de confection artisanale ont été détruites à Médéa et Jijel, alors qu'un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et deux chargeurs de munitions ont été découverts à In Amenas». Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, le bilan de l'ANP fait état de l'arrestation de «31 narcotrafiquants et la saisie de grandes quantités de kif traité s'élevant à 14 quintaux et 22 kilogrammes». «En continuité des efforts intenses visant à venir à bout du fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité dans diverses



opérations exécutées à travers les différentes Régions militaires, 31 narcotrafiquants et saisie de grandes quantités de kif traité s'élevant à 14 quintaux et 22 kilogrammes, que les bandes criminelles ont tenté d'introduire à travers les frontières avec le Maroc.

PLUS DE 27 QUINTAUX DE KIF SAISIS

En outre, des détachements de l'ANP et des services de la Gendarmerie nationale et des garde-frontières «ont arrêté, lors d'opérations distinctes au niveau des territoires des 2e et 3e Régions militaires, 11 narcotrafiquants et saisi 13 quintaux et 68,5 kilogrammes de kif traité, alors que 20 narcotrafiquants ont été appréhendés et 53,5 kilogrammes de la même substance, ainsi que 32 480 comprimés psychotropes ont été saisis dans diverses opérations menées dans les autres Régions militaires». A Tamanrasset, In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar, Djanet et In Amenas, des détachements de l'ANP «ont intercepté 171 individus et saisi 30 véhicules, 131 groupes électrogènes, 78 marteaux piqueurs, des outils de détonation et d'autres

équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, ainsi que 50 sacs de mélange d'or brut et de pierres et 68,8 tonnes de denrées alimentaires». Lors d'opérations distinctes menées à Ouargla,

El-Oued, Biskra, Oum El Bouaghi, Guelma, Batna et Rélizane, «13 autres individus ont été arrêtés et sept fusils de chasse, 1 pistolet automatique, 275,5 kilogrammes de poudre noire, 1 385 cartouches pour fusil de chasse, 1 110 unités de tabacs, 14 400 unités d'articles pyrotechniques et 5 391 unités de différentes boisons ont été saisis».

Par ailleurs, «des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 18 252 litres ont été déjouées à Tébessa, El-Tarf, Souk Ahras, Tindouf et Bordj Badji Mokhtar», note la même source. Dans un autre contexte, les garde-côtes «ont mis en échec des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 99 individus dont 18 de nationalité marocaine, qui étaient à bord d'embarcations de construction artisanale à Chlef, Oran, Aïn Témouchent et Mostaganem».

En outre, 177 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à In Salah, In Amenas, Tlemcen et Béchar. Les résultats de ces opérations menées dans la dynamique des efforts visant à asseoir la sécurité et la sérénité sur l'ensemble du territoire national, dénotent du haut professionnalisme et de l'engagement indéfectible de nos Forces armées à préserver et prémunir notre pays contre toute forme de menaces sécuritaires et fléaux connexes», conclut la même source.

Au fil du jour

Quant à ceux qui...

Par Rachid Ezziane

Quant à ceux qui n'ont jamais rien eu, ni cadeaux ni amis.
Quant à ceux qui n'ont jamais été écoutés, jamais bien mangé.
Quant à ceux qui, dans les taudis et les rues, se trouvent leurs demeures.
Quant à ceux qui n'ont jamais connu leur père ni eu de vraie mère.
Quant à ceux qui n'ont jamais voyagé, ni par air ni par mer.
Quant à ceux qui n'ont jamais rien demandé, ni jamais rien reçu.
Quant à ceux qui ne connaissent de la vie que ce que leur donnent les aléas de la vie.
Quant à ceux qui ont été contraints de quitter leur pays.
Quant à ceux qui, loin des leurs, souffrent en attendant des jours meilleurs.
Quant à ceux qui triment du matin au soir pour rapporter du pain propre à leurs enfants.
Quant à ceux qui ont été oubliés par les leurs et leur pays.
Quant à ceux-là...
Je dédie cette prose.
Il est pour eux, mon soupir d'aujourd'hui. Il est pour tous les oubliés de la société. Il est pour ces hommes qui, il n'y a pas longtemps, étaient de vrais hommes. Et ces femmes, dignes et vertueuses, qui n'ont jamais abdicé sur l'honneur, ni jamais mendié un quelconque bout de place au détriment de leur pudeur. Et les autres, tous les autres, les laissés-pour-compte, ou le compte de la carte d'électeur, ou le compte de la foule pour remplir les salles et les places publiques. Et il y a aussi ceux qui ne parlent jamais. Car à force de n'être jamais écoutés, ou appelés à donner leur avis, ou considérés, ne savent plus parler. Alors, ils triment sans rechigner ; vont au charbon toujours le dos courbé ; mais le soir, quand ils rentrent chez eux, ils rapportent du pain propre à leurs enfants. Un pain au goût de miel, car indemne d'impureté et de souillures morales.

Ma prose va aussi à ceux qui n'arrivent pas à joindre les deux bouts du mois. Dans chaque épicerie, ils ont une ardoise à payer. Entre le pain, le lait, les légumes, l'eau, le gaz et l'électricité. Entre les soins, les habits et tous les autres imprévus qui arrivent sans avertissement. Ma prose soupire est une lettre d'amitié que je leur envoie depuis ma modeste vie. Je sais, de nos jours, ce n'est point de prose ou de poésie dont ont besoin ces démunis. Mais c'est une amitié sincère que je leur offre, arrosée d'une larme de décence.

Et, après avoir appris de ces oubliés ce qu'est la vraie vie, j'ai dit à mon cœur : Ô mon cœur laisse le temps au temps et ne fais pas cas des humeurs des gens ! Ils diront et diront, le dompteur des jours et des saisons les effacera d'un trait, comme s'ils n'avaient jamais existé. Et ne restera dans la rivière que ses galets. Ô mon cœur redresse ton front, ne le laisse toucher la terre que pour remercier et adorer ton Créateur ! Et sache combien de mains sales, de sueur et de sueur, rapportent du pain propre. L'honnêteté est un fardeau que seuls les seigneurs connaissent sa valeur. Ô mon cœur prend exemple des vertueux et de leur vertu ! Éloigne-toi du vice et des vicieux. Et ne cueilles de la vie que ce qui t'aide à adoucir tes mœurs. Et ne crois pas que tout ce qui est pavé de bonnes intentions mène au paradis. La rose sort de l'épine et la mort du pavot.

COUPE DE LA CAF

La JSK en tête de sa poule

La JS Kabylie a arraché sur le fil le nul (2-2), hier après-midi à Lusaka, face au FC Napsa Stars de Zambie, dans sa première sortie hors de ses bases en phase des poules de la Coupe de la CAF. Les Canaris sont revenus de loin. Menés (2-0) à la 63', les poulains de Denis Lavagne ont réduit le score par Bensayah à la 82' avant de remettre les pendules à l'heure à la 90' grâce au jeune Nezla, incorporé dix minutes auparavant à la place de Benchaïra. Dans l'autre match du Groupe B, le Coton Sport du Cameroun s'est imposé (2-0), chez lui à Garoua, devant la RS Berkane du Maroc. La JSK se retrouve ainsi en tête de sa poule avec un point d'avance sur le Coton Sport et la RS Berkane, son prochain adversaire, le 2 avril prochain au Maroc.

L. B.

CINÉMA

Décès de l'artiste Rym Ghazali à l'âge de 39 ans

L'artiste algérienne, Rym Ghazali, est décédée à Paris, à l'âge de 39 ans, des suites d'un cancer, a annoncé sa famille. «Depuis quelques minutes, la gazelle de l'Algérie nous a quittés. Que Dieu t'accorde Sa miséricorde Rym», a dit sa sœur Salma dans une vidéo diffusée sur sa page Instagram. La défunte avait annoncé en novembre 2019, qu'elle était atteinte d'un cancer du cerveau et qu'elle avait subi une intervention chirurgicale en France. Née le 29 juin 1982, l'artiste est devenue célèbre après avoir participé au programme «Star Academy» en 2005. Elle a également joué des rôles dans plusieurs œuvres dramatiques ramadanesques.



LIGUE 1

La JS Saoura impressionne

La JS Saoura continue sur sa lancée et conforte sa position de leader provisoire de la Ligue 1. La JSS aligne une sixième victoire de suite en s'imposant (2-1), hier, à Alger, face au Paradou AC, dans l'une des affiches de la 18e journée tronquée de quatre rencontres : USM Bel-Abbès-JS Kabylie, MC Alger-NC Magra, JSM Skikda-ES Sétif et CR Belouizdad-USM Alger.

La formation de la Saoura possède trois points d'avance sur le MC Oran, en perte de vitesse, qui concède un second match nul

d'affiliée sur ses bases face à la coriace formation de l'AS Aïn M'lila.

Le CS Constantine revient en force et s'impose à Bordj devant la lanterne rouge, le CABBA, sur le score de 3 à 0. L'ASO Chlef renoue enfin avec la victoire aux dépens de l'US Biskra, alors que le WA Tlemcen et le NA Hussein Dey se sont neutralisés (1-1). En match avancé de cette 18e journée, le RC Relizane a battu (1-0), mardi, l'O Médéa.

L. B.

Les résultats du mercredi :

WA Tlemcen - NA Hussein-Dey	1-1
MC Oran - AS Aïn M'lila	0-0
ASO Chlef - US Biskra	1-0
CABB Arreridj - CS Constantine	0-3
Paradou AC - JS Saoura	1-2

Mardi 16 mars :

RC Relizane - O Médéa	1-0
-----------------------	-----